



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Service de l'Environnement



Fouille du site amérindien DcEd-1 à Rimouski

Inventaire archéologique du secteur route 232 - boulevard Arthur Buies

CANQ
TR
GE
CA
238

Claude Chapdelaine, Université de Montréal
avec la collaboration de Steve Bourget et Jean Dumont

Avril 1992

Rapport final

Fouille du site amérindien DcEd-1 à Rimouski

et
**Inventaire archéologique du secteur
route 232 - boulevard Arthur Buies**

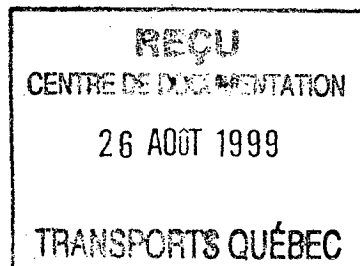
présenté au

**Ministère des Transports du Québec
Service de l'environnement**

par

Claude Chapdelaine

avec la collaboration de **Steve Bourget et Jean Dumont**



MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

**Département d'anthropologie
Université de Montréal**

Le 27 avril 1992

CANQ
TR
GE
CA
238

Table des matières

Liste des participants	iii
Liste des figures	iv
Liste des tableaux	v
Liste des planches	v
Liste des annexes	vi
1. Introduction	1
1.1 Le cadre théorique et méthodologique	1
1.2 Les objectifs généraux	2
2. Le cadre environnemental	5
3. La fouille de DcEd-1	9
3.1 Plan de travail et échancier	9
3.2 Les méthodes	15
3.3 La stratigraphie	17
3.4 Couverture des aires à fort potentiel	21
3.5 Les tranchées exploratoires	23
3.6 L'opération Boucherville	27
4. Les premiers résultats	30
4.1 Le cadre chronologique	30
4.2 Le cadre culturel	32
4.3 Le cadre environnemental	42
5. Les analyses en cours	46
5.1 Archéologie	46
5.2 Paléobiogéographie (analyse palynologique)	48
5.3 Géomorphologie	52
5.4 Géologie	54
5.5 Pédologie	56
5.6 Prospectives	57
6. L'inventaire archéologique du secteur route 232 - boulevard Arthur Buies	59
6.1 Méthodes appliquées à l'inventaire	59
6.2 Résultats de l'inventaire	62
6.3 Recommandations	63
7. Conclusion et recommandations	64
8. Ouvrages cités	66
ANNEXES	68

Liste des participants

L'équipe de fouille était composée des individus suivants:

Directeur de projet et : Claude Chapdelaine
responsable du terrain professeur adjoint
Département d'anthropologie
Université de Montréal

Assistant pour la fouille: Steve Bourget
candidat au Doctorat
Département d'anthropologie
Université de Montréal

Fouilleurs: Lyne Bélanger (6 semaines)
Maria-José Berné (6 semaines)
Léon Bonneville (3 semaines)
Jocelyn Dubois (6 semaines)
Louise Salman (1 semaine)
Luc Sauvé (6 semaines)
Roland Tremblay (3 semaines)

L'équipe de l'inventaire était composée des individus suivants:

Jean Dumont, archéologue, ministère des Transports,
et responsable de la rédaction de la section 6
Esther Laforte, archéologue, ministère des Transports
Denis Roy, archéologue, ministère des Transports

Les autres équipes disciplinaires:

Palynologie	Pierre Richard et Alayn Larouche (U de M)
Activation neutronique	Greg Kennedy (École Polytechnique de Montréal)
Géologie	Robert Marquis (étude pétrographique) (MER) Michel Lamothe (thermoluminescence) (UQAM)
Pédologie	André Cyr (Consultant)
Géomorphologie	Bernard Héту (UQAR)
Localisation 3-D	Michel Boulianne et Denis Villeneuve (U. Laval)
Archéo-magnétisme	Maurice K. Seguin (U. Laval)

Liste des figures

2.1	Localisation du site de Rimouski	6
3.1	Plan des fouilles	12
3.2	Profils stratigraphiques des secteurs Nord, Sud-Est et Sud-Ouest du site DcEd-1 de Rimouski	18
3.3	Profil stratigraphique d'une perturbation pédogénétique liée à un chablis sur le site de Rimouski	19
3.4	La densité artéfactuelle du site DcEd-1 de Rimouski	22
3.5	Localisation des tranchées et de l'opération Boucherville	24
5.1	Localisation des sites échantillonnés pour les analyses palynologiques	49
5.2	Profil stratigraphique des sédiments du lac de la Montagne Ronde	50
5.3	Profil stratigraphique des sédiments du site palynologique Gallant	51
6.1	Localisation des aires d'inventaire	60

Liste des tableaux

3.1	Répartition des témoins culturels du site DcEd-1, Rimouski	26
4.1	Répartition des outils du site DcEd-1, Rimouski	39
5.1	Ventilation d'une demande d'avenant, projet archéologique de Rimouski	47

Liste des planches

Page couverture : Les fouilles sur le site DcEd-1, prise de vue aérienne du site en direction nord/nord-ouest

2.1	Vue aérienne du site	7
3.1	Sondages exploratoires et début du décapage dans le secteur Sud-Est	13
3.2	Décapage dans le secteur Sud-Ouest	14
3.3	Vue d'une perturbation pédogénétique (un chablis)	20
3.4	Tranchées exploratoires dans le secteur Nord	25
4.1	Les pointes et les ébauches de pointes	34
4.2	Les forets	35
4.3	Les bifaces	36
4.4	Les grattoirs	37
4.5	Les racloirs et les unifaces	38
6.1	Vue de la section 2 pendant le labourage	61
6.2	Vue de la section 2 inventoriée par inspection visuelle	61

Liste des annexes

68

1. Les fiches de terrain
2. Le catalogue des objets
3. Le catalogue des diapositives

1. Introduction

Ce rapport a pour objectif de rendre compte des travaux archéologiques réalisés à Rimouski sur le futur emplacement d'une bretelle de l'autoroute 20 pendant les mois d'août et septembre 1991. Cependant, compte tenu des résultats obtenus, il est évident qu'il y aura d'autres étapes qui suivront telles que les analyses et la publication des données. D'ailleurs, ce projet a été conçu dès le départ comme un programme de recherche multi-disciplinaire en s'appuyant sur la très forte probabilité que le site soit exceptionnel pour l'amélioration des connaissances de la préhistoire du Québec.

Ce rapport est composé, outre l'introduction, de cinq autres sections suivies des conclusions et des recommandations. On traitera successivement du cadre environnemental, de la fouille, des premiers résultats, des diverses études en cours dans le cadre du programme de recherche multi-disciplinaire, et de l'inventaire du secteur en périphérie du site. Avant d'amorcer la description des moyens mis en place pour sauver le site de Rimouski, il est préférable de rappeler d'abord le contexte dans lequel a été réalisé le mandat. Ce contexte avait un impact direct sur le cadre théorique et méthodologique. Ce premier chapitre sera complété par un rappel des objectifs généraux.

1.1 Cadre théorique et méthodologique

La démarche archéologique comporte plusieurs étapes et la fouille est certes l'une des principales puisqu'elle est le moyen le plus efficace pour acquérir des données. Dans ce projet de fouille, il s'agissait de la seconde étape, qui faisait suite à l'inventaire systématique du futur tracé de l'autoroute 20 dans ce secteur, première étape qui a mené à la découverte du site de Rimouski.

C'est dans le cadre d'un projet d'inventaire ayant pour but de vérifier le potentiel archéologique du tronçon «rue Tessier - route 232» de l'autoroute 20, que trois sites amérindiens ont été mis au

jour en octobre 1990 (Bilodeau 1991). La découverte de ces sites, dans une zone qui sera éventuellement détruite pour permettre l'établissement d'une infra-structure routière contournant la ville de Rimouski, nécessitait une fouille de sauvetage. Comme nous le verrons plus tard, ces trois sites forment maintenant un seul site étant donné la proximité géographique de deux des trois secteurs et que le troisième correspond à une zone de déflation où les quelques objets retrouvés y ont été déposés par des perturbations anthropiques récentes.

L'échéancier des travaux d'aménagement du tronçon étant déjà déterminé, le sauvetage du site archéologique devait se faire rapidement afin de ne pas retarder les travaux de construction. Il fallait donc localiser et délimiter les endroits les plus prometteurs pour ensuite les fouiller le plus complètement possible. Notre intention était donc la récupération maximale des vestiges et des structures archéologiques. Cette vision s'accordait bien avec le mandat qui consistait en la fouille la plus exhaustive des secteurs archéologiques les plus prometteurs des sites DcEd-1, DcEd-2 et DcEd-3. En fonction des résultats obtenus lors de la découverte du site, nous avons hiérarchisé ces trois sites que nous avons transformés en un seul site, DcEd-1, à trois secteurs. Le secteur 3 était prioritaire, suivi du secteur 1. Quant au secteur 2, il ne méritait pas une grande attention sans être totalement écarté. Les efforts consentis à ce secteur dépendraient de ceux nécessaires à la compréhension des deux autres secteurs. Le mandat comportait aussi l'inventaire archéologique du secteur route 232 - boulevard Arthur Buies.

Les aspects méthodologiques de notre intervention seront approfondis dans la section portant sur la fouille.

1.2 Les objectifs généraux

La découverte d'un site préhistorique à Rimouski constituait un exemple significatif pour valider la vérification systématique d'un vaste secteur appelé à être perturbé par la construction routière.

Cette approche préconisée par les archéologues du ministère des Transports permettait la mise au jour de vestiges préhistoriques à un endroit éloigné de tous les plans d'eau. En plus de combler un vide culturel dans la région rimouskoise, ce site pouvait contribuer à une meilleure compréhension des différents groupes amérindiens ayant pu occuper la rive sud du Saint-Laurent au cours des millénaires précédant l'arrivée des Européens. Le caractère exceptionnel du site venait essentiellement de sa position en retrait du fleuve et de la rivière Rimouski, et surtout de son altitude (voir figure 2.1). On peut également mentionner la ressemblance entre un type de matériau lithique exhumé sur le site et ceux rencontrés sur les sites paléoindiens de Gaspésie (Benmouyal 1987). Situé sur une flèche littorale perchée à environ 86 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer, le site se qualifiait pour une occupation qui pouvait remonter à la période paléoindienne ou encore à l'Archaïque ancien ou moyen, ce qui correspond à une fourchette de temps s'étendant de 10 000 à 6 000 ans avant aujourd'hui. En effet, la terrasse de 80 mètres, sur laquelle se sont accumulés les sables formant la flèche littorale, aurait été sculptée par les eaux en régression de la mer de Goldthwait entre 11 000 et 10 500 ans avant aujourd'hui (Locat 1977: 303). En acceptant que la période suivant l'exondation définitive de la flèche pouvait s'étendre sur un millénaire avant que le secteur soit propice à l'occupation humaine, le site aurait été habitable entre 10 000 et 9 500 ans avant aujourd'hui. Cette proposition s'accorde avec la position de certains archéologues (Dumais et Rousseau 1985), mais il faut se rappeler que ce sont des âges maximums et que le site a pu être occupé par la suite. Dans ce contexte où le site de Rimouski pouvait s'avérer être un campement très ancien, l'un des trois objectifs généraux consistait à établir, de la façon la plus précise, la date d'occupation du site amérindien.

Le second objectif était relié directement à la découverte d'objets pouvant être des indicateurs culturels. Souvent nommés «fossiles directeurs», ces objets diagnostiques sont régulièrement absents sur les sites vieux de plusieurs millénaires. C'est pourquoi le premier objectif était et demeure si important puisque la datation précise du site pouvait, sans la découverte d'indicateurs,

nous permettre d'assigner d'une part l'assemblage lithique à une période particulière et d'autre part, d'inférer les conditions environnementales dans lesquelles les occupants ont vécu.

Le troisième objectif comprenait la fouille des aires prometteuses dans le but d'identifier les principales activités menées sur le site, de reconnaître une organisation spatiale de l'espace et de comprendre le système adaptatif des occupants.

Pour atteindre ces objectifs, nous pouvions compter sur plusieurs études para-archéologiques. En effet, des études en géomorphologie, en palynologie, en pédologie et en géologie étaient prévues pour obtenir une reconstitution détaillée du milieu local et régional (voir la section 5, les études en cours). L'apport de ces études devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs et de comprendre ainsi, de façon approfondie, l'aventure humaine qui a laissé des traces sur la terrasse de 86 mètres à l'arrière de Rimouski.

2. Le cadre environnemental

Le site DcEd-1 se trouve à environ 1,6 km en retrait du fleuve Saint-Laurent et à 1,2 km à l'est de la rivière Rimouski (Figure 2.1). Il fait partie de la zone côtière des basses terres adossées aux Appalaches. Ce site s'inscrit dans un relief caractérisé par une succession de terrasses marines taillées dans des dépôts argileux accumulés depuis le retrait des glaciers il y a 14 000 ans avant aujourd'hui (Parent et al. 1985; Locat 1977). De plus, la situation générale du site, dans le secteur de l'embouchure de la rivière Rimouski qui se jettait alors dans la mer de Goldthwait, a été influencé par la sédimentation importante du littoral comme en témoignent les nombreuses flèches et cordons littoraux que l'on retrouve sur les terrasses marines (Jacquet 1991: 40).

Trois sous-ensembles physiographiques se retrouvent dans les environs du site: les terrasses marines, les terrasses littorales et les terrasses fluviales. Le site occupe une flèche littorale formée au-dessus de la terrasse marine argileuse de 80 mètres d'altitude par rapport au niveau moyen de la mer. Le site est ainsi situé à l'extrémité est d'une flèche littorale sablonneuse dont la pente est relativement faible. À l'arrière du site, vers le sud, le relief est moutonné et l'altitude augmente pour atteindre 155 mètres, altitude qui correspond probablement à la limite de l'invasion de la mer de Goldthwait (Dionne 1990).

L'évolution du cadre environnemental où se trouve le site archéologique sera approfondie dans la section 4.3 en relation avec les découvertes archéologiques et les résultats des études chronologiques.

Sur le plan local, le site est délimité au nord par un talus abrupt ayant été avivé par des glissements de terrain (Bernard Hétu, comm. pers., 1991) et au sud-ouest par un bassin de réception conduisant à un ruisseau qui se jette dans la rivière Rimouski (Planche 2.1). La flèche littorale s'étire vers l'ouest sur au moins 200 mètres sans toutefois rejoindre la rivière Rimouski. Le site est donc situé dans la

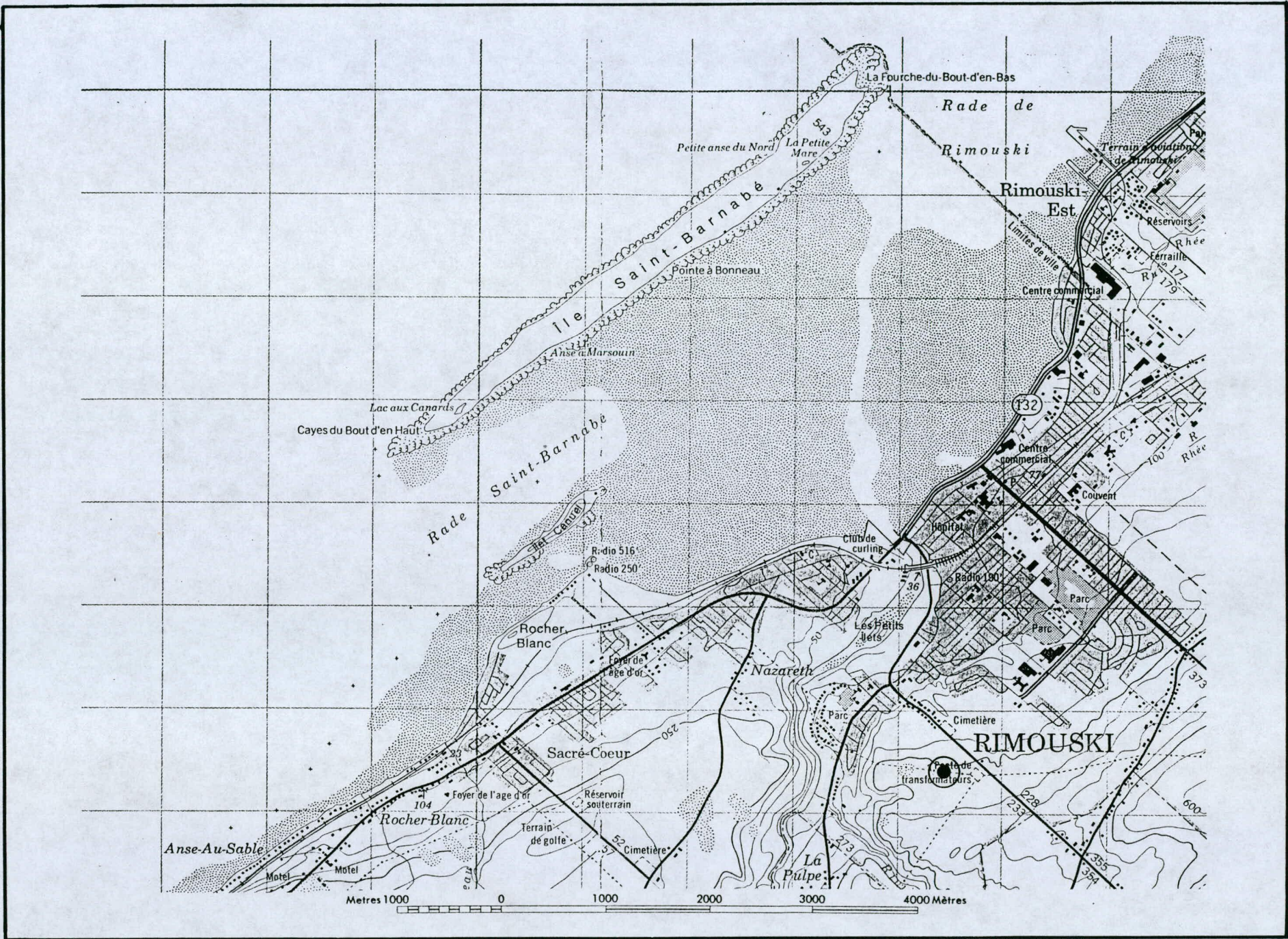


Figure 2.1 Localisation du site de Rimouski



Planche 2.1 Vue aérienne du site DcEd-1 à Rimouski.

partie centre-est de la forme sableuse. Les vestiges se répartissent dans deux parties distinctes de la flèche, ce qui nous a amenés à définir deux secteurs: le secteur Nord à l'extrémité nord-est sur une assise relativement plate et le secteur Sud, au sud-ouest de la forme sablonneuse sur une surface faiblement en pente vers le sud. Le secteur Sud est moins élevé que le secteur Nord d'environ un mètre.

L'espace productif est sableux, bien drainé, et les occupants ont profité d'une faible pente augmentant le drainage pour y dresser leurs camps. C'est également sur ce versant de la flèche littorale qu'ils ont pu se protéger, quoique partiellement, des vents du nord-est, encore aujourd'hui violents et qui accompagnent souvent les tempêtes dans l'Estuaire.

Le site se trouve dans un secteur fortement agricole. Il est entendu que la machinerie moderne lors du labourage du sol perturbera assurément les vingt premiers centimètres de l'horizon humique. Comme le site a été labouré sur toute sa superficie, il faudra tenir compte des conséquences occasionnées par ces travaux lors des interprétations.

3. La fouille de DcEd-1

Notre intervention archéologique s'est déroulée telle que prévue et nous avons pu mener à bien notre mandat. Les travaux ont débuté le lundi 5 août pour se terminer le lundi 9 septembre. Nous avons également travaillé les vendredi et samedi 13 et 14 septembre à Boucherville afin d'y tamiser la terre rapportée du site de Rimouski le vendredi 6 septembre. L'équipe était composée d'un directeur de chantier, d'un assistant et de cinq fouilleurs (voir la liste des participants).

Nos travaux étaient déterminés par la nature même du projet, soit une fouille de sauvetage. Nous rappellerons brièvement le plan de travail et l'échéancier proposés avant le début des travaux pour mieux évaluer la couverture des aires à fort potentiel ainsi que les étapes réalisées à la fin de notre intervention.

3.1 Plan de travail et échéancier

La fouille de sauvetage est une entreprise déterminée par des événements extérieurs à l'archéologie, comme le cas de construction d'un segment d'autoroute, et ces derniers conditionnent le déroulement de l'intervention. La préparation technique de ce chantier, le plan de travail et l'échéancier reposaient sur des connaissances acquises lors d'une intervention archéologique de très brève durée (Bilodeau 1991). Nos critères reposaient ainsi sur une lecture de la densité des artefacts, sur leur distribution spatiale ainsi que sur la présence d'une couche intacte sous les labours. Ces informations parcellaires étaient malgré tout suffisantes pour hiérarchiser les secteurs et définir une stratégie.

En tenant compte de ces connaissances, nous devons déterminer un échantillonnage adéquat puisque rarement un site est fouillé complètement. Il n'y a pas une formule à appliquer puisque chaque site représente un cas particulier. Néanmoins, nous avons l'impression que la fouille de

10% d'une aire définie par les puits #17 et #8 de Bilodeau dans ce qu'il appelait le site DcEd-3, devenu le secteur 3 ou Sud, nous apparaissait un plateau adéquat à atteindre. Rappelons au lecteur que ces deux sondages avaient été très productifs, livrant respectivement 304 et 88 éclats de taille en chert (Bilodeau 1991: annexe 1). Dans le site DcEd-1, maintenant le secteur 1 ou Nord, la densité artéfactuelle était assez faible, et en délimitant de façon conservatrice une aire principale, un échantillonnage de 5% pouvait s'avérer suffisant. Toutefois, ces stratégies devaient être testées sur le terrain et non pas être appliquées sans aucun questionnement. À partir de ces calculs, nous espérons comprendre les deux secteurs à l'aide d'une fouille couvrant 130 m² répartis de la façon suivante: 100 m² dans le secteur Sud et 30 m² dans le secteur Nord. Si le temps le permettait, nous devions également vérifier le potentiel du secteur 2, anciennement DcEd-2. Pour atteindre ces objectifs, nous avons considéré qu'une période de six semaines et une équipe de cinq fouilleurs appuyés par un directeur et un assistant étaient suffisantes.

Durant la première semaine, nous avons ouvert des puits de sondage dans les deux secteurs choisis pour permettre au pédologue de définir les horizons rencontrés. Nous voulions aussi déterminer les aires principales d'occupation qui mériteraient une fouille extensive. Durant cette étape, nous avons concentré nos efforts dans le secteur Sud en effectuant des sondages exploratoires à tous les cinq mètres sur des lignes parallèles distantes aussi de cinq mètres. Nous avons également localisé les puits excavés l'année précédente tout en portant une attention particulière aux puits # 8 et #17. Après la localisation ferme de ces deux puits, nous avons fouillé de petites aires ouvertes autour de chacun d'eux en nous limitant à l'enlèvement de la couche labourée. Cette décision était liée à la tenue d'un exercice de localisation tri-dimensionnelle des artefacts dans les couches sous le labour par une équipe de l'Université Laval dirigée par Michel Boulianne.

Cette première étape de sondages exploratoires nous a permis de confirmer la présence de deux aires à forte densité artéfactuelle, toutes deux centrées près des puits #8 et #17. Nous avons identifié une troisième aire de moyenne densité artéfactuelle mais elle est très restreinte dans

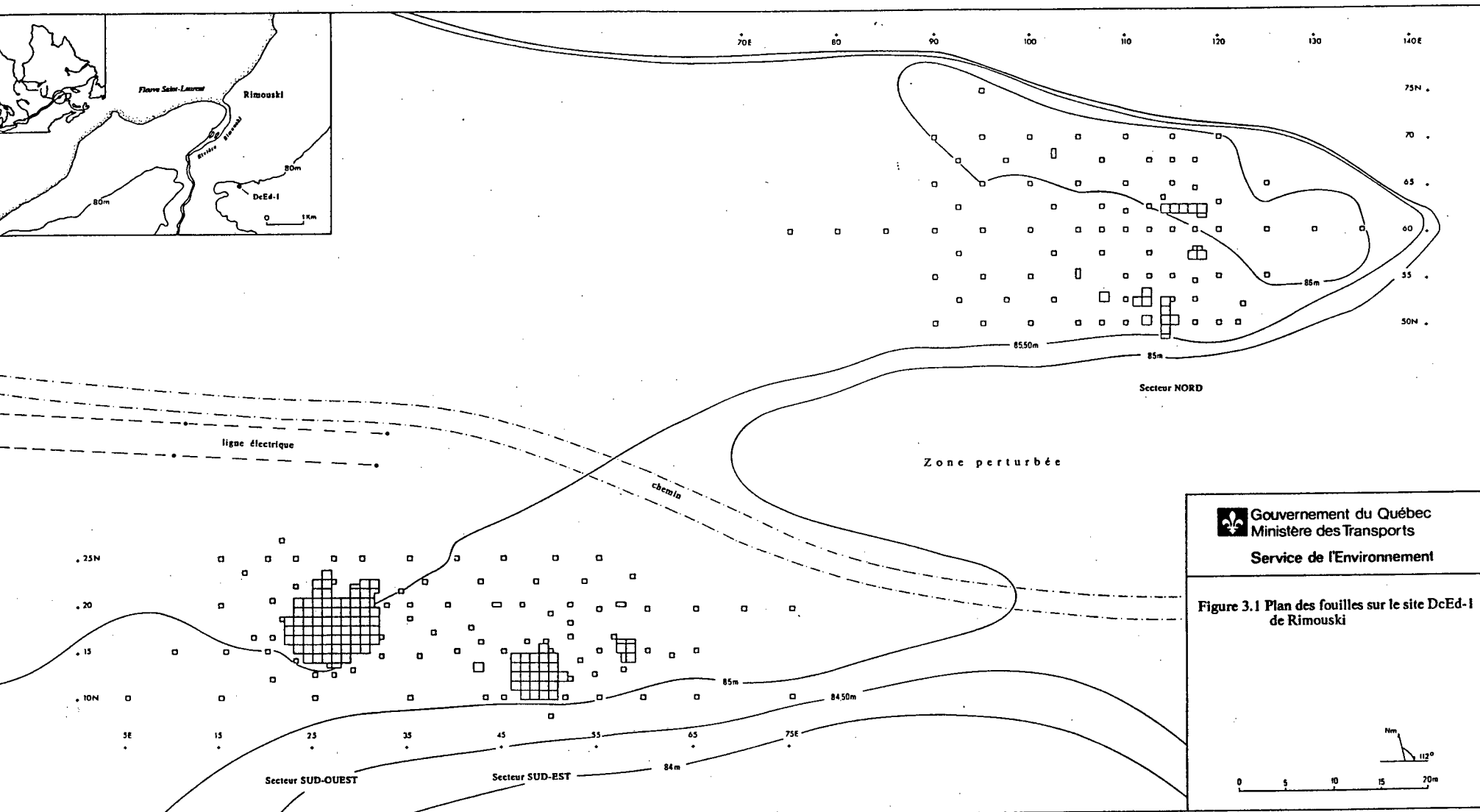
l'espace et pourrait être associée à l'aire du puits #17. Ces deux aires seront réunies lors des analyses pour former le secteur Sud-Est. Quant à l'aire comprenant le puits #8, elle correspondra dorénavant au secteur Sud-Ouest (Figure 3.1).

Durant les deuxième et troisième semaines, nous avons poursuivi nos sondages exploratoires dans les zones demandant une couverture plus serrée (Planches 3.1 et 3.2). Nous avons aussi agrandi les deux aires ouvertes. Il devenait alors évident que le secteur Sud correspondait à deux sous-secteurs et qu'une fouille plus exhaustive était une possibilité à envisager.

Durant la cinquième semaine, une partie de l'équipe s'est concentrée sur le secteur Nord. En plus d'y faire de nombreux sondages exploratoires (Figure 3.1), nous avons cerné deux petites aires où la densité artéfactuelle, sans être importante, contrastait avec celle des puits environnants. Nous avons effectué deux tranchées dans ce secteur; la première pour mieux comprendre le rebord de la pente et la seconde pour vérifier la stratigraphie du sous-secteur ayant livré le plus d'artefacts dans la couche sous le labour.

La sixième semaine a été consacrée à la complétion des aires de décapage définies essentiellement par l'extrapolation d'une isoligne de densité. Pendant le déroulement du terrain, nous pensions souhaitable de fouiller tous les mètres carrés pouvant livrer chacun 100 témoins culturels. Comme nous le verrons dans la prochaine section, cet objectif a été largement atteint.

À la toute fin du projet, nous avons fouillé l'essentiel des aires à forte densité artéfactuelle et dépassé nos prévisions avec la fouille 162,75 m² répartis en 156 puits exploratoires de 50 X 50 cm² et l'ouverture de 130 puits correspondant à 123,75 m². Ayant ainsi atteint nos objectifs, nous avons décidé d'utiliser des méthodes différentes pour compléter nos travaux. Ces méthodes seront décrites plus tard.





Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

Figure 3.1 Plan des fouilles sur le site DcEd-1 de Rimouski



Planche 3.1 Sondages exploratoires et début du décapage dans le secteur Sud-Est.



Planche 3.2 Décapage dans le secteur Sud-Ouest.

Pour conclure, retenons que le plan de travail établi à l'étape pré-terrain n'a pas été modifié de façon substantielle et que la fouille s'est déroulée dans les délais prévus. Nous avons respecté notre échéancier et dépassé nos prévisions évaluées à 240 puits totalisant 130 m² en fouillant 162,75m² sur un site ayant permis rapidement la définition des espaces prometteurs. Quant au secteur 2, il est apparu évident que les objets trouvés en 1990, auxquels s'ajoutent un fragment de biface et deux gros éclats trouvés dans la même aire, proviennent du secteur Nord. Cette conclusion est supportée par les nouvelles données géomorphologiques. En effet, ce secteur se situe au sud-est de la flèche littorale et semble correspondre à une baisseur ayant pu être une mare contemporaine de l'accumulation des sables. Il ne s'agit donc pas d'un lieu de prédilection pour une occupation humaine. De plus, après vérification avec les autorités locales d'Hydro-Québec, la zone entre les secteurs 1 (Nord) et 2 a été arrachée vers 1982 pour le passage d'une ligne souterraine, et il est fort possible que des objets appartenant au secteur 1 aient été déposés dans le secteur 2. Il ne faut pas non plus oublier l'aménagement de la route secondaire qui passe directement sur le site. D'ailleurs, les objets trouvés sur le secteur 2 sont associés majoritairement à cette route. Nous avons donc jugé bon de ne plus considérer le secteur 2 comme une aire d'occupation, et nous nous sommes limité à une inspection visuelle sans y faire de sondages.

3.2 Les méthodes

Nous avons au départ élaboré deux stratégies: la première consistait à excaver systématiquement des puits de 50 X 50 cm pour établir précisément la densité artéfactuelle sur toute la superficie des deux secteurs à l'étude; la deuxième consistait à dégager, en utilisant le mètre carré comme unité de fouille, de grandes aires ouvertes dans les secteurs présentant une forte densité artéfactuelle. Ces deux stratégies nous permettaient de vérifier notre compréhension du site basée sur l'intervention de 1990 et de planifier nos efforts pour atteindre nos objectifs.

Le déroulement de la fouille de chaque puits et tous les objets qui s'y trouvaient ont été enregistrés sur des fiches appropriées (voir Annexe 1). Peu importe la dimension du sondage, la terre a été sassée dans un tamis dont la maille créait une ouverture dont l'axe était d'environ 1/4 ou 1/8 de pouce selon les circonstances.

La règle générale était de tamiser la couche labourée avec le tamis aux mailles de 1/4 de pouce et la couche sous le labour avec le tamis 1/8 de pouce pour maximiser la récupération des petits éclats. Dans les faits, on peut estimer que le tamis 1/8 de pouce a été utilisé systématiquement lors du décapage des aires ouvertes. Par contre, pour atteindre nos objectifs, après une semaine de fouille il était devenu évident que la meilleure façon d'excaver la couche labourée était avec une pelle. Nous avons donc préconisé l'utilisation d'une pelle pour dégager les 20 premiers centimètres. La couche sous les labours, dans les zones productives, a été fouillée à l'aide d'une truelle. Comme la présence d'un chablis était souvent associée à celle d'une concentration d'artefacts, nous avons abandonné la localisation tri-dimensionnelle des éclats sous le labour. La localisation se limitait alors à un quadrant et à une couche particulière. Les outils étaient localisés au centimètre près et on enregistrait leur profondeur par rapport à la surface du sol tout en identifiant la couche dans laquelle ils ont été exhumés.

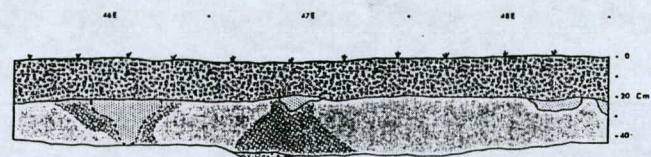
Dans le cadre de notre phase exploratoire du site, nous avons vérifié les anomalies magnétiques enregistrées par l'équipe du professeur Séguin. Malheureusement, comme l'indiquait d'ailleurs le responsable de l'étude dans son rapport (Seguin et al. 1991), les appareils utilisés étaient très sensibles à la présence des lignes électriques. De plus, les anomalies enregistrées étant très faibles, elles ne devaient pas correspondre à des structures. Aux yeux du chercheur, il demeurait cependant possible que ces anomalies correspondent à des concentrations d'artefacts. Nous avons donc vérifié la majorité des anomalies localisées par l'étude au cas où elles nous conduiraient à la découverte de phénomènes culturels. Les résultats ont été négatifs mais signalons que deux anomalies, dans le secteur Nord, nous ont conduit à fouiller deux chablis. Quant au secteur Sud-Ouest, une anomalie

pourrait correspondre à une couche de cailloutis située à environ 20 cm de la surface. Cette couche se trouve à proximité d'une dépression remplie d'une couche grise cendreuse pouvant être le vestige d'un chablis. Il est donc possible que le cailloutis soit en partie une conséquence d'un chablis comme sur le secteur Nord.

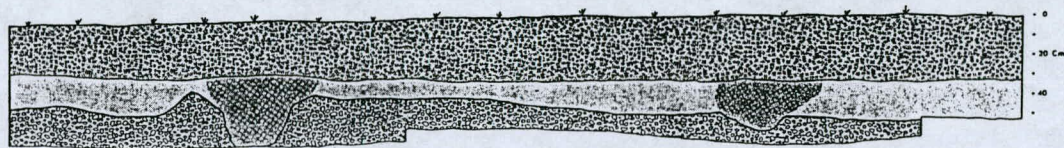
3.3 La stratigraphie

Nous avons également la volonté de comprendre la stratigraphie du site. Dès la première semaine, avec le concours du pédologue André Cyr, nous avons reconnu une succession de couches qui modifiait sensiblement l'impression qui se dégageait du rapport de l'année précédente (Bilodeau 1991). En effet, nous n'avons pas reconnu la couche 3 comme étant une couche culturelle mais plutôt comme une couche naturelle présentant de fortes variations sur le plan de la couleur et de la granulométrie. En outre, il était impossible de minimiser l'effet des labours sur les vingt premiers centimètres et le caractère naturel mais discontinu de lentilles grises correspondant à un horizon éluvié (Figure 3.2). Cet horizon est attendu dans le type de sol qui caractérise ce site, à savoir un podzol humo-ferrique (André Cyr, communication personnelle). Dans ce sol à matrice sableuse, un phénomène non-négligeable a été l'identification de nombreux chablis qui ont régulièrement occasionné des dépressions favorisant la forte concentration artéfactuelle sous le labour (Figure 3.3 et planche 3.3). Ce phénomène a été identifié sur plusieurs sites dont le site Vail dans le Nord-Ouest du Maine près de la frontière du Québec (Gramly, 1985).

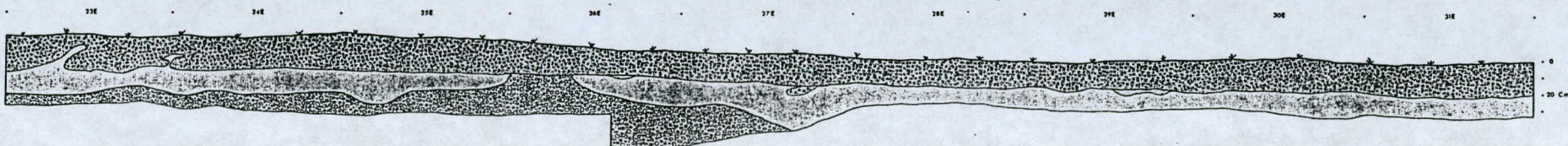
En résumé, la couche labourée (Ap) est un horizon humique de couleur brunâtre dont l'épaisseur varie entre 15 et 25 cm, la moyenne étant de 18 cm. Sous cette couche apparaît régulièrement une couche grise cendré (Ae) dont l'épaisseur est régulièrement inférieure à 5cm. Cette couche remplie souvent des dépressions et peut alors atteindre une épaisseur qui dépasse la vingtaine de centimètres. De nature discontinue, on rencontre, quand l'horizon éluvié est absent, un horizon de sable orangé immédiatement sous le sol labouré. Cet horizon minéral (Bf) est rarement truffé de



Secteur Sud-Est Ligne 13 N Paroi Nord



Secteur Nord Ligne 62 N Paroi Nord



Secteur Sud-Ouest Ligne 19 N Paroi Nord

- | | | | |
|--|---|--|----------------------------------|
| | Ap horizon humique bruniâtre perturbé | | Ae horizon éluvial gris-cendré |
| | Bfo horizon minéral ferrique orangé | | Bc horizon minéral avec cailloux |
| | Bfp horizon minéral ferrique orange-beige | | charbons |

3.2 Profils stratigraphiques des secteurs Nord, Sud-Est et Sud-Ouest du site DcEd-1 de Rimouski

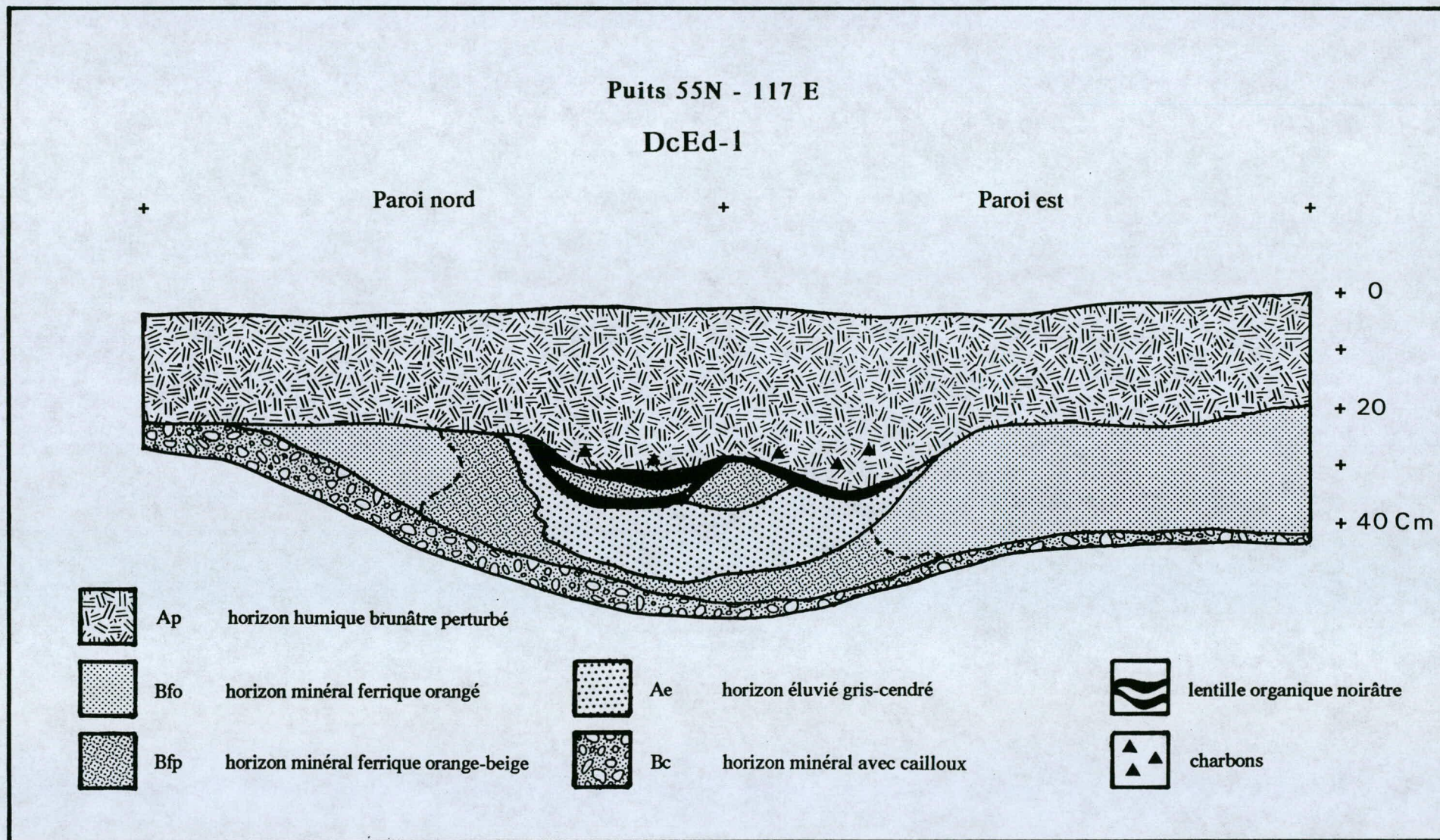


Figure 3.3 Profil stratigraphique d'une perturbation pédogénétique liée à un chablis sur le site de Rimouski



Planche 3.3 Vue d'une perturbation pédogénétique (un chablis).

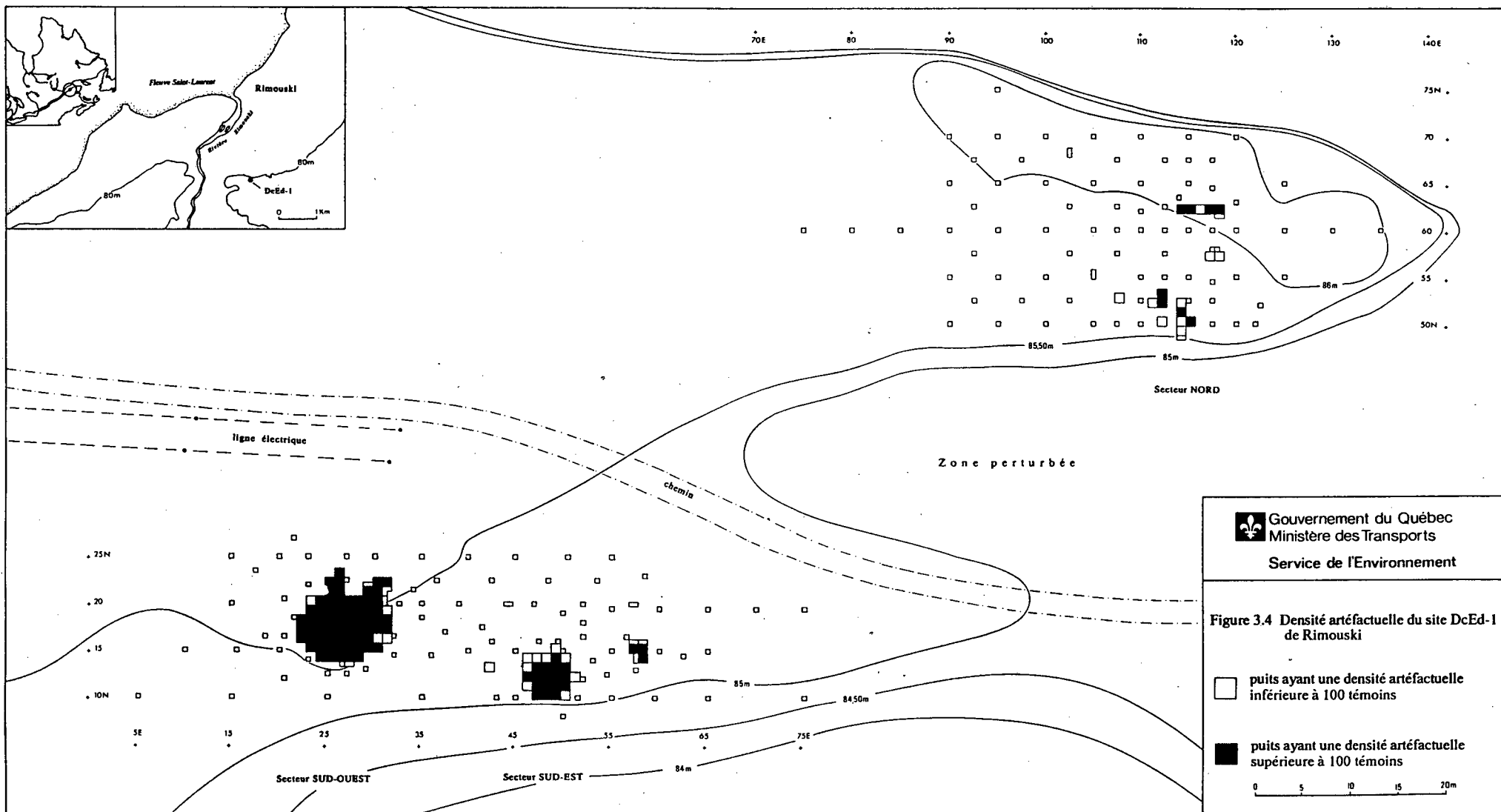
pierres décimétriques et présente un développement assez homogène à la grandeur du site. Son épaisseur est toutefois variable, allant de quelques centimètres à une quinzaine, et elle serait associée à la teneur en fer qui varie énormément. Sous cet horizon sableux, on note une augmentation de cailloux et de pierres qui définit une nouvelle couche (Bc). Cette dernière constituait la couche stérile. Nous y avons pratiqué à quelques occasions des fouilles pour s'assurer que cette couche était exempte d'artefacts.

3.4 Couverture des aires à fort potentiel

En se limitant aux méthodes conventionnelles décrites auparavant, nous avons réussi à fouiller dans une proportion très élevée les deux plus importantes concentrations artéfactuelles identifiées et circonscrites lors de la phase exploratoire. En effet, le secteur Sud-Est a été presque complètement fouillé. Les limites de cette aire ouverte couvrent des puits qui ne livraient plus 100 témoins par m² et la même situation s'applique au secteur Sud-Ouest (Figure 3.4). Ce dernier, deux fois plus grand en superficie, a cependant nécessité des méthodes peu communes pour arriver à une récupération maximale des témoins culturels. Néanmoins, en se limitant aux méthodes conventionnelles, ce secteur a été sauvé dans une proportion supérieure à 75% si on se base toujours sur la fouille des puits ayant une densité supérieure à 100 témoins par m².

Dans le secteur Nord, la densité artéfactuelle est nettement inférieure —il y a très peu de mètres carrés ayant livré 100 objets— mais deux sous-secteurs ont été fouillés dans une proportion de 50%, ce qui nous semble très adéquat dans les circonstances.

Il ne faut donc pas une étude détaillée de la densité artéfactuelle pour conclure que nos prévisions de départ étaient largement suffisantes et que la fouille de 162,75 m² a permis la récupération des vestiges dans une proportion supérieure à 75%, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne



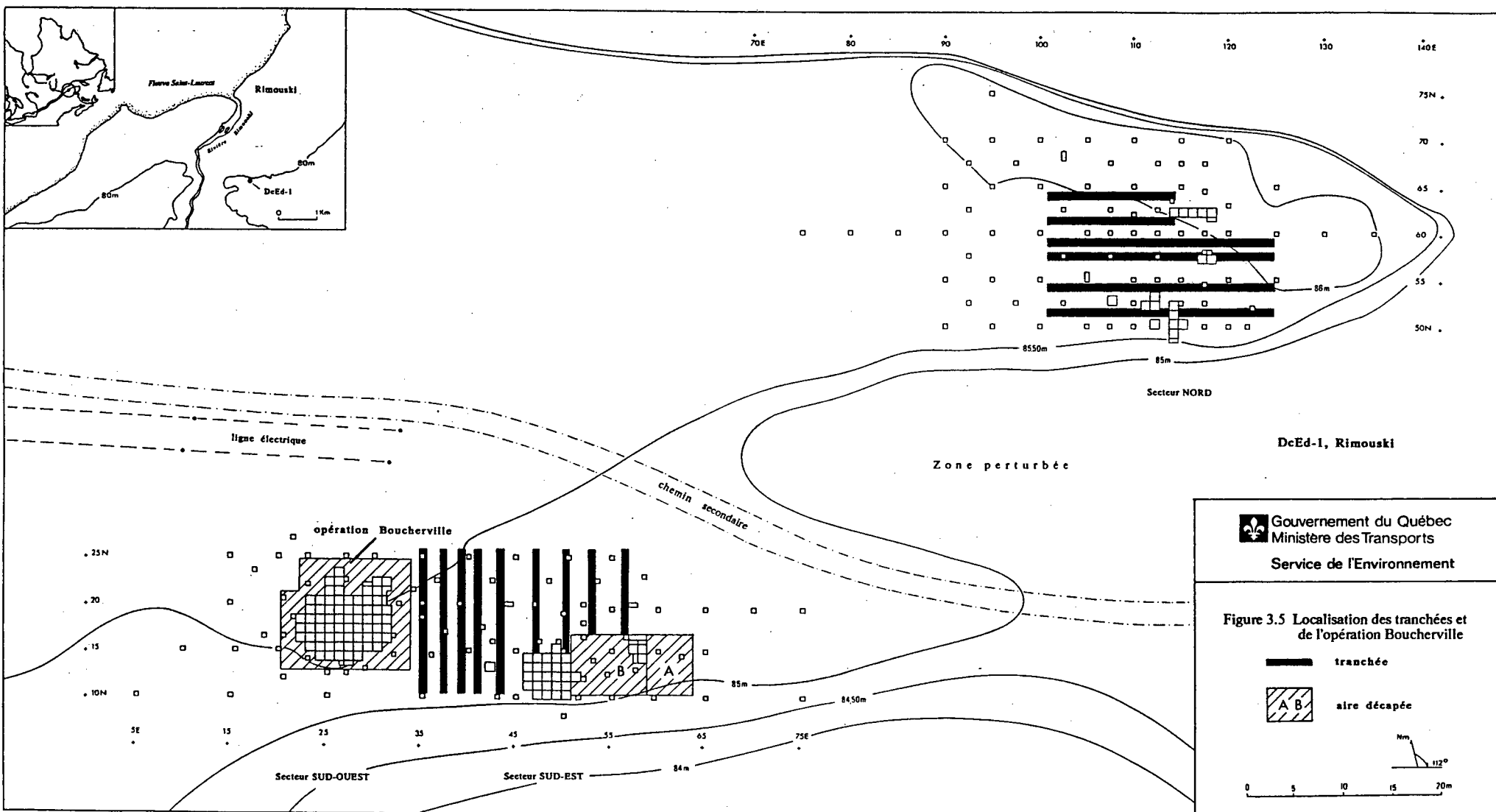
comparé à une fouille normale. La couverture des aires à fort potentiel a certes été un objectif atteint au-delà de nos espérances et elle confirme le succès de notre intervention sur ce plan.

3.5 Les tranchées exploratoires

Dans le but de récupérer le maximum d'objets et surtout de vérifier l'existence de foyers sous le labour, nous avons retenu une proposition de Bilodeau qui suggérait l'utilisation d'une machinerie lourde à la fin du chantier pour vérifier le sous-sol avant la destruction du site.

Après le décapage extensif des secteurs Sud-Est et Sud-Ouest, il était devenu évident que les structures de foyer ne se trouvaient pas associées à ces fortes concentrations artéfactuelles ou bien elles étaient devenues invisibles, complètement déstructurées. Devant l'absence de foyers dans ces zones de fortes densités artéfactuelles, il était important de vérifier en périphérie dans les zones moins occupées par les déchets de taille. Nous avons alors décidé d'effectuer des tranchées entre les deux secteurs de la partie Sud du site, puis de décaper complètement la zone entre le secteur Sud-Est et la petite concentration distante de quelques mètres à l'est.

À l'aide d'une excavatrice, nous avons effectué 15 tranchées d'une largeur de 70 cm sur les trois secteurs du site (voir Figure 3.5 et planche 3.4). Nous faisons enlever la couche labourée pour ensuite gratter le fond de la tranchée avec une pelle jusqu'à la couche orangée (Bf). Les résultats ont été négatifs en ce qui concerne la découverte de foyers mais nous avons néanmoins confirmé la faible densité artéfactuelle de ces espaces (Tableau 3.1). Pour une surface de 82,25 mètres carrés dans le secteur nord, nous avons trouvé 2 outils et 391 éclats pour un ratio de 4,78 objets/m². Dans le secteur Sud-Est, pour une surface de 80,50 mètres carrés, nous avons trouvé 6 outils et 265 éclats pour un ratio de 3,37 objets/m². Le ratio pour le secteur Sud-Ouest n'est pas facile à déterminer car la plus grande partie de ce secteur est comprise dans l'opération Boucherville. Néanmoins, pour une surface de 159,50 mètres carrés, nous avons trouvé 25 outils et 2864 éclats



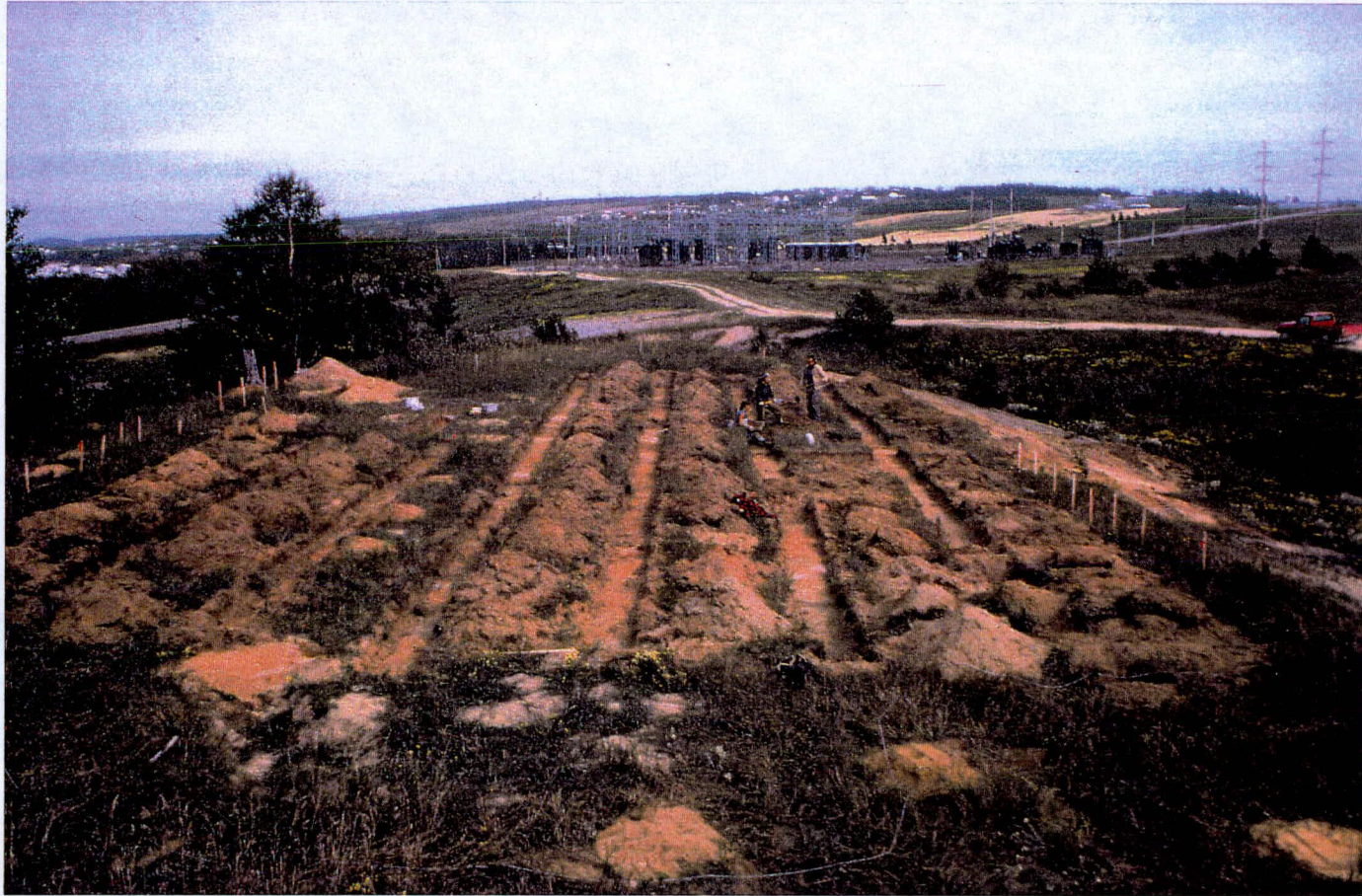


Planche 3.4 Tranchées exploratoires dans le secteur Nord

Tableau 3.1. Répartition des témoins culturels du site DcEd-1, Rimouski

Artefacts\Couches	Secteur NORD			Secteur SUD-EST			Secteur SUD-OUEST*			Surface**	TOTAL
	Ap	Ae	Bf	Ap	Ae	Bf	Ap	Ae	Bf		
Outils	13	0	3	23	2	4	40	4	5	-	94
Outils dans les tranchées	2	-	-	6	-	-	25	-	-	5	38
Total outils	15	0	3	29	2	4	65	4	5	5	132
Éclats	1797	96	373	3620	1084	1852	10681	481	1258	-	21242
Éclats dans les tranchées	391	-	-	265	-	-	2864	-	-	163	3683
Total éclats	2188	96	373	3885	1084	1852	13545	481	1258	163	24925
TOTAL	2203	96	376	3914	1086	1856	13610	485	1263	168	25057

* C'est dans ce secteur que se situe l'opération Boucherville, qui correspond à 80 mètres carrés

** Il s'agit d'objets ayant été ramassés sans localisation précise sur le site

pour un ratio de 18.1 objets/m². Avec les ratios obtenus, il est évident que la presque totalité des aires à forte densité artéfactuelle a été fouillée.

L'absence de structure de combustion dans les zones périphériques est attestée par la vérification contrôlée de 322,25 m² auxquels s'ajoutent les 162,75 m² fouillés de façon conventionnelle. Ainsi, l'absence de foyers est confirmée sur 485 m², soit plus de 75% de la superficie révisée du site. Cette absence, sans être réelle, puisque la taille des outils, les traces d'utilisation sur certains d'entre eux et la présence de cupules de feu sur d'autres, nous assurent que le séjour a été de plusieurs jours et que l'on a dû faire des feux. Ces derniers ne devaient pas être calés avec des pierres et leur brièveté d'utilisation n'a pas entraînée la rubéfaction du sol sous la zone de combustion. Il est également possible que les pierres utilisées ont été déstructurées par les labours et les plus grosses enlevées. Peu importe le type de foyers et le nombre de pierres, il y a eu des aires de combustion mais elles n'étaient probablement plus visibles. Déstructurés complètement, elles étaient devenues des traces fugaces de ces vieilles occupations.

Pour en arriver à ce verdict, notre décision d'utiliser de la machinerie lourde nous semble avoir été un choix judicieux et, dans des conditions similaires, nous poserions certainement le même geste.

3.6 L'opération Boucherville

À la toute fin de notre séjour à Rimouski, convaincu d'avoir sauvé l'essentiel du site, nous avons vérifié les zones périphériques à l'aide de tranchées exploratoires dans le but de localiser des foyers. Dans ce contexte, la périphérie immédiate du secteur Sud-Ouest présentait encore des espaces s'approchant du seuil de 100 témoins par m². Nous avons ainsi conçu l'idée de rapporter cette fraction du secteur Sud-Ouest à Montréal dans le but de récupérer le maximum d'objets (Figure 3.4). Rappelons à ce sujet que les objets exhumés de façon conventionnelle proviennent

surtout de la couche labourée ($16\ 174 / 21\ 336 = 75,8\%$). Cependant, la fréquence des témoins culturels retrouvés dans la couche labourée du secteur Sud-Ouest est plus forte qu'ailleurs sur le site avec une fréquence relative de 86%. Nous avons alors prélevé une couche épaisse de 23 cm, ce qui nous assurait d'une part l'enlèvement de toute la couche labourée et le début de la couche orangée et d'autre part, la forte probabilité de récupérer la grande majorité des témoins culturels de la zone étudiée. Ce travail nous a également permis de vérifier encore une fois l'absence d'un foyer. Un total de 80 m² était disponible mais seulement 69 m² ont pu être chargés dans le camion, l'équivalent de 15,87 tonnes. Les onze m² non prélevés de l'aire délimitée ont été fouillés sommairement puis ratissés, sans être tamisés, toujours avec le double objectif de recueillir des témoins culturels et de vérifier la présence de structure sous les labours.

Lors de cette opération qui s'est déroulée à Boucherville où les 16 tonnes de terre ont été tamisées, nous avons récupéré 25 outils et 2811 éclats. Avec cette opération spéciale, nous évaluons la couverture du secteur Sud-Ouest à plus de 90%, ce qui constitue pour les artefacts une récupération assez exceptionnelle. On peut sans équivoque considérer l'échantillon comme représentatif des vestiges disponibles dans ce secteur du site.

En résumé, tout en dépassant largement le mandat, nous avons délimité et fouillé les aires les plus prometteuses dans une proportion exceptionnelle, dépassant les 90 %. Nous avons également «brassé» plus de 485 m² pour vérifier la présence de foyers. Cette recherche n'a pas été productive mais elle nous assure que les aires de combustion étaient probablement déstructurées, difficiles à repérer et finalement impossibles à identifier. Dans l'ensemble du site, la même stratigraphie simple prévalait et la couche labourée représente certainement la couche d'occupation, ayant livré plus de 75% des témoins. Quant à l'autre quart, il se retrouve immédiatement sous la couche labourée dans les premiers cm d'un horizon minéral orangé, donc riche en fer (Bf), ou dans une couche éluvée (Ae) qui se retrouve ponctuellement à la grandeur du site. Se présentant sous forme de petites ou

moyennes dépressions, cette couche de sable gris cendré correspond vraisemblablement à des perturbations pédogénétiques liées à l'action des chablis.

De l'ensemble de nos interventions, nous pouvons maintenant compter sur une impressionnante collection de 132 outils et de 24 925 éclats, à laquelle s'ajoute la collection recueillie lors de la mise au jour du site (voir Annexe 2). Voyons maintenant la portée de ces trouvailles en examinant les premiers résultats sur les plans chronologique, culturel et environnemental.

4. Les premiers résultats

Dans le cadre de ce rapport, il est important de démontrer l'importance de ce nouveau site pour la préhistoire du Québec. Cependant, les informations demeurent préliminaires et en aucun cas on doit considérer les résultats comme définitifs. La qualité et la variabilité des nouvelles données sont telles que nous entreprendrons sous peu une analyse détaillée de l'outillage et du débitage. En attendant ces analyses spécialisées, voici les résultats les plus significatifs sur les plans chronologique, culturel et environnemental.

4.1 Le cadre chronologique

Dès le début de la fouille, tous les espoirs étaient permis en ce qui concerne l'ancienneté de l'occupation de cette haute terrasse à Rimouski. L'absence de structures de foyer nous empêche d'établir une relation directe entre les concentrations de charbons inventoriées et une structure anthropique. Par ailleurs, les perturbations pédogénétiques étant nombreuses sur le site, plusieurs concentrations ont été prélevées mais l'origine de ces échantillons est indiscutablement naturelle. Malgré tout, deux secteurs non perturbés par l'action d'un chablis ont livré des concentrations de charbons de bois. La première est située à un mètre d'une forte concentration artificielle, incluant quelques outils diagnostiques et environ 2 000 éclats, dans une couche uniforme de sable orangé (Bf). Le charbon de bois apparaissait à une profondeur de 23 cm sous la surface et à quatre cm sous la couche labourée. Cette première concentration s'étirait sur une profondeur de 12 cm, correspondant à 35 cm sous la surface du sol. Le prélèvement de ces charbons a été fait en deux étapes, ce qui nous a conduit à distinguer entre un échantillon supérieur (23 à 28 cm de profondeur) et un échantillon inférieur (29 à 35 cm de profondeur). Comme les deux échantillons étaient suffisamment gros, ils ont été envoyés à Beta Analytic pour être datés de façon conventionnelle. Cependant, les deux échantillons ont nécessité des comptages étendus. L'échantillon le plus profond nous semblait le plus intéressant pour établir la date d'occupation du

site puisqu'il était le moins susceptible d'avoir été contaminé. Nous avons demandé la date en priorité, soit 7 jours, et le résultat a confirmé nos attentes avec une date de $8\ 150 \pm 130$ BP. (Beta - 47978). Le résultat du second échantillon est un peu plus récent avec une date $7\ 500 \pm 150$ BP. (Beta - 47979). Ces deux dates ne peuvent pas être contemporaines sur le plan statistique et il faudrait croire que les deux échantillons appartiennent à deux moments différents. En fonction de la faible dispersion horizontale des charbons et en relisant les notes de fouille, on a plutôt l'impression qu'il s'agit d'une seule concentration. La distinction entre les deux échantillons a peut-être été faite sur la base d'une légère discontinuité mais nous préférons considérer l'écart temporel entre les deux dates comme étant le résultat d'une contamination invisible de l'échantillon supérieur par des particules provenant de la couche labourée. Cette hypothèse ne peut pas être démontrée mais elle demeure néanmoins valable.

Malgré un écart temporel important, ces deux nouvelles dates confirment l'ancienneté du site et l'appartenance probable des occupants à la fin de la période paléoindienne dans cette région du Québec. La date d'occupation du site peut donc avoir eu lieu entre 7 350 et 8 280 ans avant aujourd'hui. Si on privilégie la date la plus ancienne en s'appuyant sur le fait que la culture matérielle trouvée sur le site s'apparente à celle de certains sites paléoindiens du septième millénaire avant notre ère, cette date constitue la plus ancienne date au Québec et l'une des rares pour tout le Nord-Est américain.

La seconde concentration de charbons de bois trouvée dans un contexte non perturbé à l'intérieur de la couche de sable orangé (Bf) provient de la partie centre-sud du secteur Sud-Ouest. Malheureusement, la quantité est insuffisante pour utiliser la méthode conventionnelle. Il faudra envoyer cet échantillon à l'accélérateur de particules et au spectromètre de masse, une méthode coûteuse mais nécessitant un petit échantillon, qui pourrait confirmer l'une ou l'autre des deux premières dates. À l'instar de la première concentration, on ne peut pas associer le charbon à un foyer mais on peut toutefois éliminer l'origine naturel et faire valoir la présence de milliers

d'artefacts dans ce secteur. Il se pourrait donc que ces deux concentrations représentent des vidanges de foyers et qu'elles soient d'origine culturelle.

Sans pouvoir trancher cette question de façon définitive, examinons maintenant la culture matérielle exhumée sur ce site dans le but de confirmer ou d'infirmer le cadre chronologique qui repose sur deux dates au radiocarbone.

4.2 Le cadre culturel

La fouille extensive et intensive du site de Rimouski nous a permis de mettre au jour un petit nombre de pièces diagnostiques de la période paléoindienne tardive. Ces quelques fossiles-directeurs sont des pointes de projectile et des forets; la grande majorité des objets étant plutôt muettes lors de l'identification de la période culturelle. À la lumière de ces quelques pièces, il est évident que le site de Rimouski remonte à la période paléoindienne tardive et que la façon de faire certaines pointes ressemble à une tradition que les archéologues du Nord-Est américain désigne sous le nom de «PLANO». Les pointes de projectile confirment ainsi la cadre chronologique proposé par les dates radiocarbone. Étant donné que les archéologues s'accordent pour dater cette tradition entre 10 000 et 8 000 ans AA. —malgré des données fragmentaires— il devient encore plus tentant de privilégier la date de 8 150 ans avant aujourd'hui du site de Rimouski. À ce sujet, il est important de mentionner que la seule autre date radiocarbone obtenue sur un site de cette tradition Plano au Québec provient du site de Sainte-Anne-des-Monts, et elle semble beaucoup trop jeune. La date de $5\,960 \pm 100$ BP. ne peut pas être rejetée sur la base d'un contexte perturbé et selon l'archéologue pourrait dater la fin de cette tradition en Gaspésie (Benmouyal 1988: 357-358). Avec des dates nettement plus vieilles à Rimouski, l'écart maximum étant de 2 190 années, il est désormais préférable de croire, à l'instar de la majorité des archéologues (Wright, 1979; 1982, 1987; Doyle et al. 1985), que les divers sites de la côte nord gaspésienne ayant livré des pointes

typiques de la tradition Plano remontent au moins au sixième ou septième millénaire avant notre ère.

Cette dernière affirmation repose sur une ressemblance indiscutable entre les pointes de projectile de Rimouski et celles trouvées sur les sites de la Gaspésie. En effet, nous avons trouvé sur DcEd-1 les mêmes types d'outils dont des exemplaires de la pièce la plus typique des assemblages gaspésiens, la pointe Sainte-Anne (Planche 4.1). Cette dernière est une pointe à base droite, pouvant être légèrement concave et toujours amincie, aux bords droits parallèles. D'une longueur pouvant atteindre les dix centimètres, la pointe a un profil régulièrement lenticulaire, une lame taillée avec précision et les retouches parallèles sont souvent perpendiculaires à l'axe longitudinale de la pièce. Témoignant d'une maîtrise exceptionnelle de la taille par pression, les tailleurs ont réalisé une pointe mince, étroite et longue.

En plus des pointes Sainte-Anne, nous avons aussi trouvé des pointes lancéolées qui témoignent souvent d'une taille moins précise et régulière (Planche 4.1). Les autres catégories sont bien représentées à Rimouski où nous avons exhumé des forets (Planche 4.2), des bifaces (Planche 4.3), des grattoirs (Planche 4.4), des racloirs et des unifaces (Planche 4.5), des éclats utilisés, percuteurs et des polissoirs (Tableau 4.1).

À ce stade-ci des comparaisons, signalons la plus forte présence de grattoirs à Rimouski. Il n'y a que la Station B du site de Cap-au-Renard qui a livré deux grattoirs. C'est aussi sur cette station qu'on retrouve une pointe Sainte-Anne ayant de petites encoches fort semblables à celles que nous avons sur deux pointes de Rimouski. De façon générale, le site de Rimouski se compare avantageusement à ceux de la Gaspésie et plus particulièrement à la Station B de Cap-au-Renard. Il faudra, par ailleurs, considérer le site de l'Île Thompson (Wright 1979; 1982), situé dans le Haut Saint-Laurent, lors d'une étude comparative extensive de la place du site de Rimouski au Paléoindien récent.



Planche 4.1 Les pointes et les ébauches de pointes.



Planche 4.2 Les forets.



Planche 4.3 Les bifaces.



Planche 4.4 Les grattoirs.



Planche 4.5 Les racloirs et les unifaces.

Tableau 4.1. Répartition des outils du site DcEd-1, Rimouski

Artefacts\Couches	Secteur NORD				Secteur SUD-EST				Secteur SUD-OUEST				Surface	TOTAL
	Ap	Ae	Bf	TOTAL	Ap	Ae	Bf	TOTAL	Ap	Ae	Bf	TOTAL		
Pointes Plano	3	-	1	4	5	1	-	6	3	-	-	3	-	13
Ébauches de pointe	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	2	-	3
Forets	1	-	1	2	1	-	-	1	2	-	-	2	-	5
Bifaces	6	-	-	6	12	1	2	15	28	2	2	32	3	56
Préformes	2	-	-	2	3	-	-	3	3	-	-	3	-	8
Grattoirs	2	-	-	2	2	-	-	2	3	1	-	4	-	8
Racloirs	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	1	7	-	7
Unifaces	-	-	-	-	-	-	-	-	4	1	-	5	-	5
Éclats utilisés	1	-	1	2	5	-	1	6	8	-	2	10	1	19
Nucleus utilisé	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Polissoirs/Affûtoirs	-	-	-	-	-	-	1	1	3	-	-	3	1	5
Percuteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	2
TOTAL	15	-	3	18	29	2	4	35	65	4	5	74	5	132

Cette collection peut être considérée comme l'une des plus abondantes du Nord-Est américain avec ses 132 outils et ses 24 925 débris de taille. Elle mérite pleinement d'être analysée. La période paléoindienne récente peut maintenant compter sur un site riche et daté, et qui contribuera sans aucun doute à mieux définir cette période culturelle.

Sur le plan intra-site, il sera intéressant de comparer entre eux les trois secteurs pour vérifier leur contemporanéité et la nature des activités. De façon générale, on peut assumer que les trois secteurs sont contemporains puisqu'ils ont livré des pointes et des forets typiques de la tradition Plano. Par contre, sur le plan des activités menées sur chacun des secteurs, l'homogénéité n'est pas évidente quand on compare les types d'outils présents. Ainsi, le secteur nord semble correspondre à une occupation plutôt diffuse et pourrait être le reflet de nombreuses haltes où la taille de la pierre est une activité secondaire. La principale différence entre les deux secteurs de la partie sud du site réside dans l'absence totale des racloirs et des unifaces dans le secteur Sud-Est. Confinés au secteur Sud-Ouest, ces outils associés souvent au travail des peaux impliqueraient une plus grande importance de cette activité dans cette zone du site. On peut également souligner la prépondérance des pointes dans le secteur Sud-Est, ce qui impliquerait une activité liée à la chasse beaucoup plus soutenue dans cette partie du site. Il est difficile d'extrapoler mais ces présences et ces absences d'outils pourraient refléter une certaine complémentarité des deux secteurs de la partie sud du site, qui sont séparés par une dizaine de mètres. Dans le secteur Sud-Est, il y aurait davantage d'outils associés aux activités masculines et dans le secteur Sud-Ouest, il y aurait davantage d'outils associés aux activités féminines. Ce partage spatial reflèterait une division sexuelle du travail, typique des sociétés de chasseurs-cueilleurs rencontrées à la période du contact.

Chacun des secteurs pourrait représenter un campement occupé par un groupe de concertation économique composé, en se fiant au modèle ethnographique des Algonquiens, de 10 à 15 personnes, soit deux ou trois familles. Si les trois secteurs ont été occupés en même temps, on peut alors imaginer que le site de Rimouski a déjà fait l'objet d'un rassemblement de près d'une

quarantaine de personnes appartenant à une même bande. Il se pourrait aussi que le site ait été occupé à trois moments différents par un petit groupe. Une analyse détaillée de l'outillage et du débitage, et de nouvelles dates au radiocarbone pourraient éventuellement nous permettre de favoriser une hypothèse ou même d'en proposer de nouvelles.

4.3 Le cadre environnemental

Situé sur une flèche littorale à une altitude de 86 mètres au-dessus du niveau de la mer et à plus de 1,6 km en retrait du fleuve Saint-Laurent et 1,2 km de la rivière Rimouski, le site paléoindien de Rimouski occupe une forme ancienne dans un paysage tout à fait différent de celui d'aujourd'hui. La reconstitution des conditions environnementales devient alors un objectif primordial pour espérer comprendre le système adaptatif des occupants du site. Nous examinerons brièvement le cadre environnemental pour déterminer le niveau marin, le milieu physique du site et le milieu biologique qui a pu prévaloir à cette époque.

Pour la plupart des sites paléoindiens récents où l'absence de charbons de bois n'a pas permis de dater de façon indépendante les occupations, les archéologues se tournent invariablement sur l'exondation de la forme de relief sur laquelle se sont établies les populations préhistoriques.

La flèche littorale est un micro-phénomène à l'échelle de la région et le niveau marin le mieux connu s'élève à 80 mètres au-dessus de la mer. Comme la flèche littorale a pu se constituer rapidement, sa formation, quoique plus ancienne que l'exondation de la terrasse de 80 mètres, peut presque être considérée comme contemporaine du niveau marin. D'après une courbe d'émersion des terres, dont l'extrapolation pour la région comprise entre Baie-des-Sables et Trois-Pistoles est basée sur un faible nombre de dates (Locat 1977: 303), la terrasse de 80 mètres aurait été exondée définitivement vers 10 500 ans avant aujourd'hui. Quant à la terrasse marine suivante, sise à une altitude variant entre 55 et 60 mètres, elle aurait été exondée définitivement vers 10 000 ans avant aujourd'hui. Dans cette courbe d'émersion, le niveau atteint par les eaux du proto-Saint-Laurent en pleine régression vers 8 150 ans avant aujourd'hui se situe autour d'une altitude approximative de 35 mètres. Si tel est le cas, comment expliquer qu'un groupe paléoindien ait établi son campement sur la terrasse de 86 mètres alors que le niveau de la mer de Goldthwait était 50 mètres plus bas?

À notre avis, il est plausible de croire que les travaux entrepris par Bernard Héту, géomorphologue à l'Université du Québec à Rimouski, dans le cadre de cette intervention archéologique pourraient modifier sensiblement la courbe d'émersion des terres. En effet, un âge de 8 500 ans AA. pour l'exondation de la terrasse de 60 mètres est pensable. De plus, le rôle des marées a pu être déterminant ainsi que les crues saisonnières. La présence de groupes paléindiens sur la flèche d'une altitude de 86 mètres implique que le niveau de la mer ne devait pas être situé cinquante mètres plus bas pour des raisons évidentes. À ce sujet, on pourrait simplement évoquer la loi du moindre effort, l'attrait des terrasses de 40 et de 60 mètres, l'absence de chert ou autres ressources localisées à proximité de la flèche littorale. En d'autres termes, nous refusons de croire que les groupes paléindiens aient grimpé plusieurs talus abrupts pour le simple plaisir de s'installer sur une accumulation de sable bien drainée et offrant une bonne vue des environs. Notre scénario reposerait alors sur un niveau marin se situant autour de 60 mètres, ce qui aurait obligé les paléindiens à s'installer sur le premier replat accueillant, en l'occurrence la flèche littorale. Pour favoriser ce scénario, il faudra démontrer que le niveau marin était situé autour des 60 mètres vers 8280 AA, date maximale de l'occupation paléindienne si on accepte la date la plus ancienne.

L'autre solution est de rejeter les dates radiocarbone et accepter que le site soit contemporain du niveau marin stabilisé autour des 60 mètres. Présentement, ce niveau daterait autour de 10 000 AA. selon la courbe actuelle. Comme cette date est le début du paléindien récent dans le Nord-Est, il serait surprenant que le site de Rimouski soit le plus vieux alors que la majorité des archéologues présument d'une origine en provenance de l'Ouest. Une date entre 9 500 et 9 000 ans avant aujourd'hui serait plus probable.

En attendant les résultats des travaux de Bernard Héту, nous devons convenir que les différents niveaux marins de la mer de Goldthwait en régression ne s'accordent pas avec la plus vieille date radiocarbone du site de Rimouski. Si on acceptait la contemporanéité de l'occupation paléindienne avec un niveau de la mer autour de 35 mètres, il devient alors difficile de

comprendre la sélection de la flèche littorale perchée à plus de 50 mètres d'altitude et à plus de 500 mètres de la ligne de rivage!

La flèche littorale a été identifiée par Bernard Héту. Elle se serait formée à partir des alluvions deltaïques de la rivière Rimouski, qui se seraient accumulées à l'est de l'embouchure selon le courant dominant de la mer de Goldthwait. La flèche est malheureusement tronquée dans sa partie nord par un glissement de terrain. Quant à son extrémité est, elle est indéterminée, les travaux d'Hydro-Québec ayant perturbé cette section de la forme. Au sud-est de la flèche, une baisseur a été identifié comme une mare. Cette dernière est un témoignage d'une entrée d'eau en direction ouest à partir de l'extrémité est de la flèche. Ce vestige aurait pu être déterminant si l'occupation paléoindienne avait été contemporaine de la flèche littorale. En effet, l'afflux d'eau alimentant la mare indique que le site était facilement accessible par voie d'eau en provenance de l'est.

En outre, le site est bordé au sud-ouest par une dépression ayant servi de bassin de réception d'un ruisseau qui a creusé les argiles goldthwaitiennes et qui se jette dans la rivière Rimouski. Au nord-est du site, l'exploitation du sable ne nous permet pas d'évaluer facilement la nature du paysage. La présence d'importants dépôts sableux nous fait croire que l'espace situé entre le site et la rivière Rimouski offrait certainement d'autres endroits intéressants pour l'établissement de campements paléindiens.

La reconstitution du climat et de la végétation repose essentiellement sur l'analyse pollinique. Préalablement au début du projet, nous avons demandé à Pierre Richard si la région avait été échantillonnée. La réponse étant non, il fut décidé de procéder à une étude régionale pour reconstituer l'évolution de la végétation et préciser la végétation qui prévalait à l'époque où le site DcEd-1 était occupé.

L'importance de cette reconstruction réside dans les nombreuses inférences que les archéologues peuvent faire à propos du mode de vie des populations préhistoriques. Dans le cas qui nous préoccupe, on est enclin à imaginer une adaptation basée saisonnièrement sur le caribou. Il est alors primordial de savoir si la végétation vers 8 000 AA. était typique d'une toundra, d'une taïga ou d'une pessière ouverte ou fermée. Du type de couverture forestière découlera également le climat et les ressources animales. Par exemple, une adaptation particulière au caribou est préférable dans un environnement de toundra ou même de taïga. On peut ainsi inférer la présence du caribou de la toundra qui est le plus grégaire des cervidés. Le site de Rimouski aurait pu être un lieu propice pour observer le déplacement saisonnier d'un troupeau de caribous

Les analyses palynologiques serviront à préciser les conditions environnementales. En outre, la datation au radiocarbone des différents niveaux étudiés permettront de nuancer l'évolution du peuplement végétal de la région et, dans une certaine mesure, du site.

Les groupes paléoindiens qui ont installé leurs campements sur la flèche littorale qui dominait les environs devaient observer l'immensité de la mer de Goldthwait au nord et les terres herbeuses ondulant à perte de vue vers le sud. Les conditions environnementales n'étaient pas du tout les mêmes qu'aujourd'hui et la reconstruction du paysage représente une partie intégrée de notre programme de recherche.

5. Les analyses en cours

Dans la section précédente, nous avons présenté les premiers résultats préliminaires en indiquant l'importance de ce site pour la préhistoire et notre volonté, dans le cadre d'un programme multidisciplinaire, de poursuivre les analyses au-delà des critères exigés par le permis de fouille archéologique. Dans les quelques lignes qui suivent, nous voulons indiquer les travaux en cours ainsi que les pistes de recherche possibles. Pour compléter ces travaux et obtenir des données de haute qualité, nous demandons un avenant de \$12 290.00 dont la ventilation des dépenses est présentée dans le tableau 5.1. Ce montant supplémentaire devrait éventuellement conduire à la mise en place d'un projet de diffusion des résultats sous la forme d'une publication scientifique en collaboration avec les Presses de l'Université de Montréal.

5.1 Archéologie

Le nettoyage et le catalogage des pièces sont maintenant terminés. Nous avons abordé l'étude de la distribution horizontale et de la distribution verticale des artefacts. En ce qui concerne les outils, nous avons aussi examiné les pièces recollées en fonction de la nature des objets mais aussi en relation avec les effets du labourage. La distance entre les pièces et le sens général des labours sont mis en relation. En outre, une compilation de la densité des puits à la précision du quadrant de 50 X 50 cm permet de visualiser les fortes concentrations et de rejeter l'idée d'une distribution affectée par les labours qui auraient étiré les concentrations élevées. On observe plutôt un phénomène ondulatoire à partir d'un centre comme dans les secteurs Sud-Est et Sud-Ouest .

L'étude détaillée des outils et du débitage est prévue dans le cadre d'une analyse qui déborde le mandat actuel. Pour les outils, nous voulons les décrire en partie avec les mêmes attributs utilisés par Benmouyal sur les sites de la Gaspésie pour assurer une comparabilité des assemblages. Les

Tableau 5.1 Ventilation de la demande d'avenant, projet archéologique de Rimouski

• Géomorphologie (responsable: Bernard Héту, Université du Québec à Rimouski)	
- datation au radiocarbone (4 échantillons X \$ 235)	= 940.00 \$
• Palynologie (responsable: Pierre Richard, Université de Montréal)	
- anthracologie (identification des charbons de bois)	
- identification des macro-restes végétaux en provenance de la mare située immédiatement au sud-est du site préhistorique	
- analyse palynologique et radiométrique	= 5 000.00 \$
• Thermoluminescence (responsable: Michel Lamothe, UQAM)	
- étude de quatre cailloux pour vérifier la chauffe	
- cinq datations sur des sédiments en provenance d'un chablis	= 2 500.00 \$
• Géologie (responsable: Robert Marquis, MER du Québec)	
- 35 lames minces (10\$ la lame)	= 350.00 \$
- 30 analyses par activation neutronique (\$60/échantillon)	= 1 800.00 \$
- 40 heures de location d'un microscope électronique à balayage (\$20/heure)	= 800.00 \$
- frais de séjour à Montréal et Québec pour examen de collections et utilisation du microscope à l'UQAM	= 900.00 \$
sous-total	= 3 850.00 \$
GRAND TOTAL	= 12 290.00 \$

caractères de forme et de format seront privilégiés lors de cette étude. En outre, nous comptons examiner au binoculaire et au microscope électronique à balayage (MEB) les parties actives des outils pour établir les traces d'utilisation et la fonction probable de ces derniers.

Les débris de taille seront également décrits en utilisant une grille d'analyse contenant une quinzaine de variables concernant la technologie et la morphologie. À l'aide de ces dernières, nous comptons ainsi comprendre la séquence de réduction dans la taille des bifaces, et possiblement distinguer certains comportements reliés au maintien et à la conservation des outils. Il s'agira de la première analyse du débitage d'une collection paléoindienne puisque Benmouyal n'a pas jugé bon d'analyser le débitage des sites gaspésiens.

Devant l'ampleur de la collection, plus de 25 000 témoins, il faudra plusieurs mois de travail en laboratoire pour compléter la description. Toutes ces analyses se feront en tenant compte de la provenance verticale et horizontale des objets.

5.2 Paléobiogéographie (analyse palynologique)

La reconstitution de la végétation post-glaciaire dans la région de Rimouski est sous la responsabilité de Pierre Richard du Département de géographie de l'Université de Montréal. Dans le cadre de notre programme de recherche, il a échantillonné deux lacs de la région (Figure 5.1). Sur le lac de la Montagne Ronde, à 8 km à l'est sud-est de Saint-Valérien et à environ 11 km du site de Rimouski. Une carotte de 475 cm a été prélevée dans ce lac dont l'altitude est de 150 mètres (Figure 5.2). Sur le site palynologique Gallant, un petit lac elliptique a été échantillonné à deux reprises pour atteindre des sédiments d'une épaisseur de 730 cm (Figure 5.3). D'une altitude de 190 mètres, ce gisement est situé sur le chemin des Buttes à moins de 5 km du site de Rimouski.

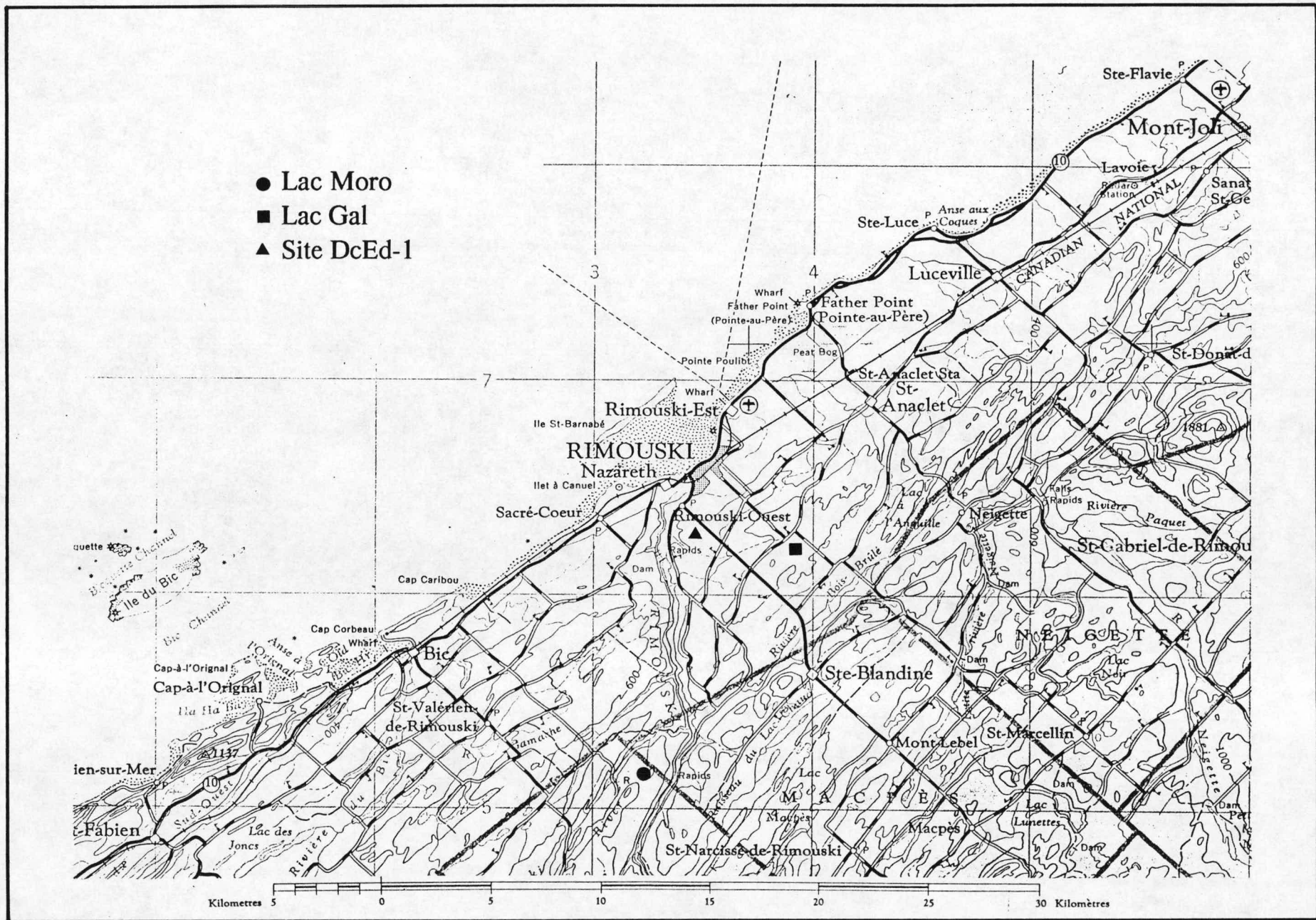


Figure 5.1 Localisation des sites échantillonnés pour les analyses palynologiques

Figure 5.2 Profil stratigraphique des sédiments du lac de la Montagne Ronde

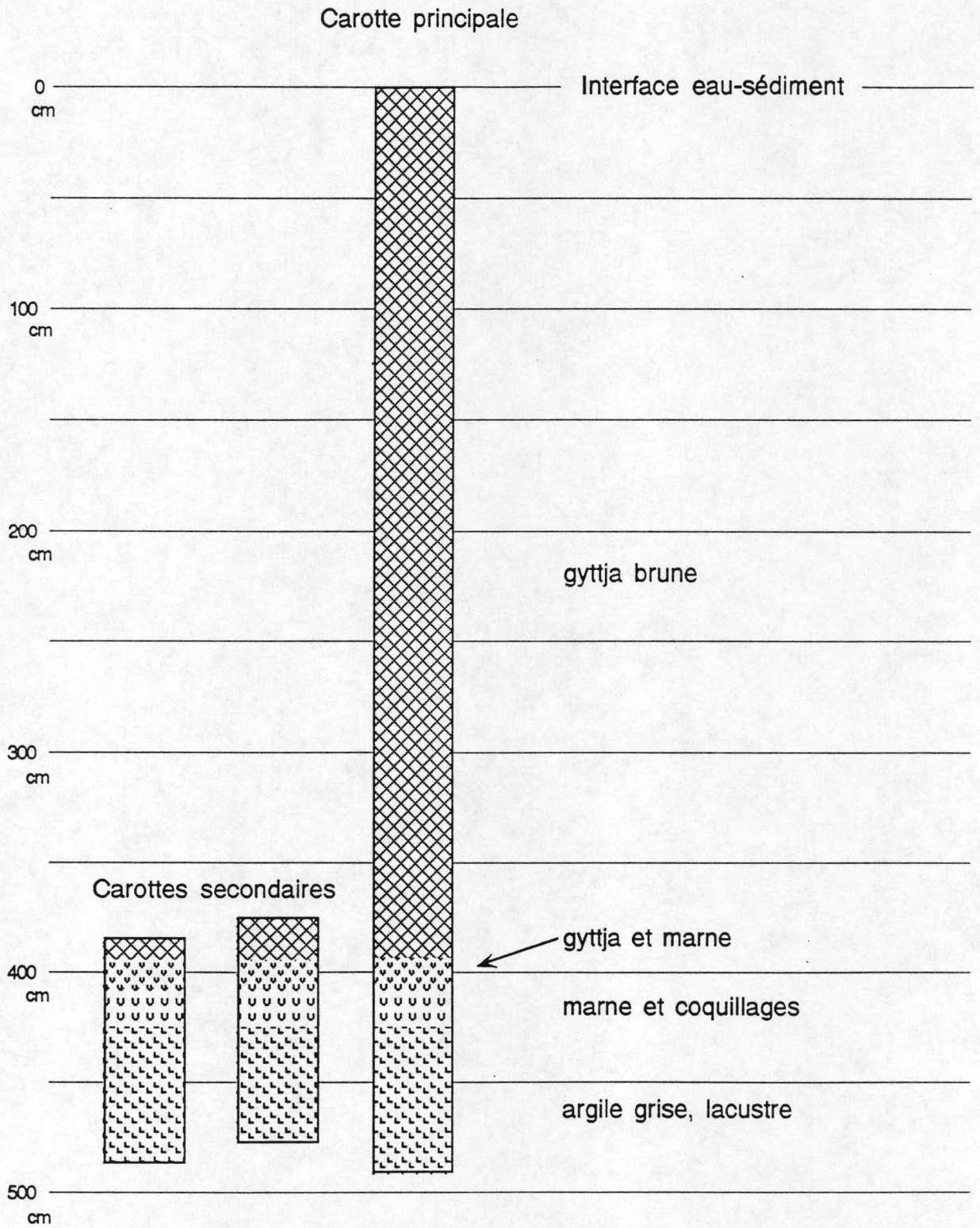
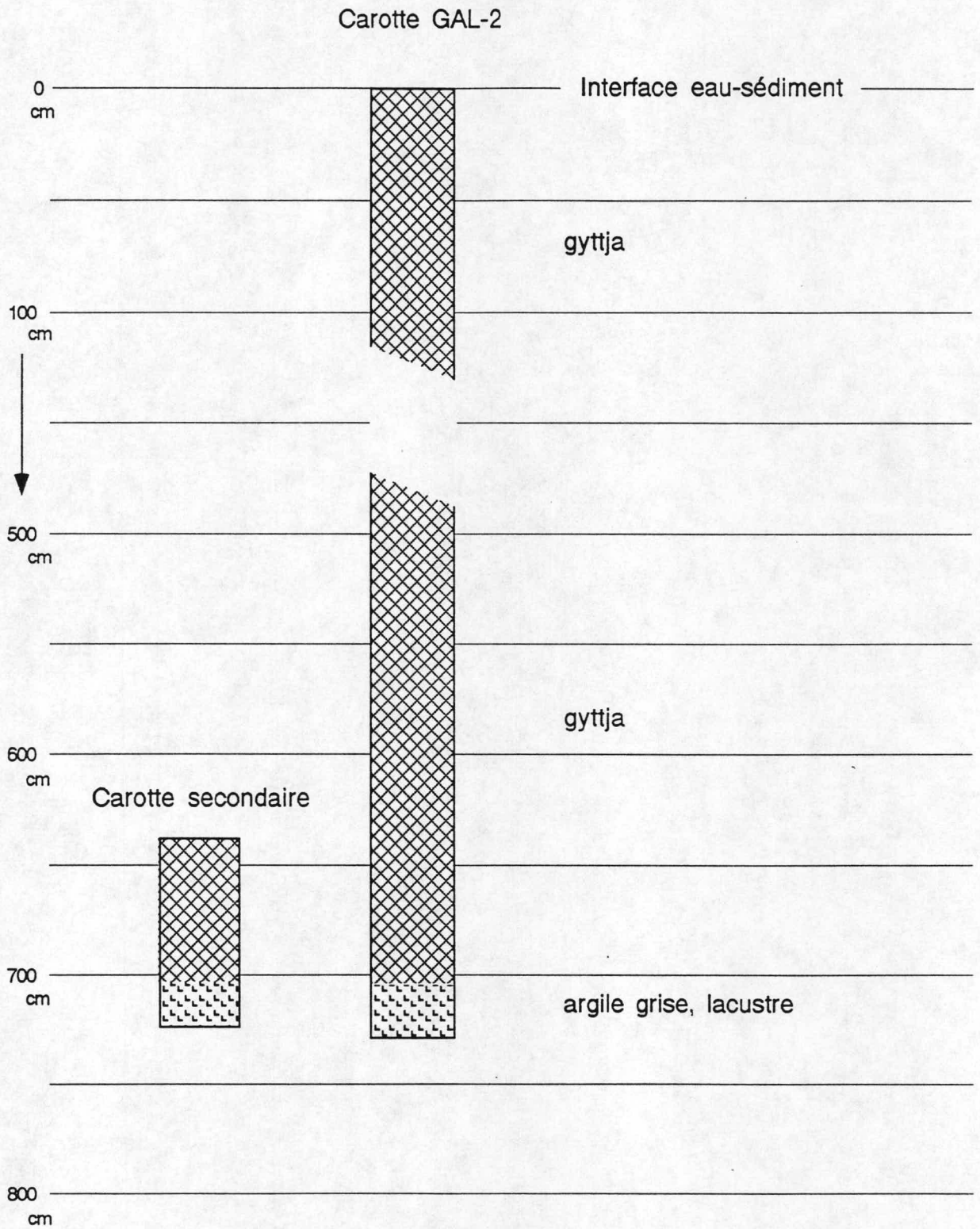


Figure 5.3 Profil stratigraphique des sédiments du lac du site Gallant



Les analyses de ces carottes sont présentement en cours et l'emphase portera bien sûr sur la partie basale de ces dernières. Il s'agit de déterminer d'abord la présence d'une toundra, puis de sa persistance dans cette région. Les mécanismes de colonisation végétale seront également étudiés pour la période se terminant vers 8 000 ans avant aujourd'hui. Une importance sera accordée aux datations radiocarbone pour établir un cadre chronologique comparable à ceux de l'archéologie et de la géomorphologie. Des diagrammes polliniques seront également réalisés et un rapport synthèse présentera les principaux résultats.

En plus de cette étude palynologique régionale, l'équipe de Pierre Richard et de Alayn Larouche étudiera également les macro-restes végétaux recueillis dans la mare à l'arrière du site. Ces données pourraient infirmer ou confirmer la reconstitution régionale de la végétation pour la période couverte par les restes organiques de la mare.

L'apport de la paléogéographie sera complété par un examen anthracologique des charbons prélevés à la grandeur du site dans les pédoturbations associées généralement à l'action des chablis.

5.3 Géomorphologie

Le travail de Bernard Héту, géomorphologue à l'Université du Québec à Rimouski était réparti en deux volets: une étude locale sur le site et une autre à l'échelle régionale. Lors de notre intervention archéologique, il est venu sur le terrain pour établir le type de forme sur laquelle était érigé le site. Après avoir identifié la flèche littorale, il a été convenu de procéder à des tranchées profondes autour du site pour mieux comprendre la formation de la flèche et trouver des coquillages pour la dater. Les lits de coquillages étaient absents de la plupart des tranchées effectuées sur le versant sud de la forme de relief. C'est sur le versant nord, au nord-ouest du site, que des coquillages en faible nombre étaient présents. Comme la quantité était très réduite, ce qui aurait nécessité une méthode de datation coûteuse, les recherches se sont poursuivies dans cette même direction et une couche de

coquillages a été découverte en contre-bas de la terrasse de 80 mètres. L'altitude approximative de ce cimetière de coquillages est de 70 mètres. La datation obtenue témoignera de la période postérieure à la formation de la flèche littorale au moment où une population de mollusques aurait été enfouie sous une accumulation rapide de sable.

Pour compléter les études géomorphologiques sur le site, des échantillons ont été prélevés dans les différentes tranchées afin d'étudier la granulométrie des sédiments. Ces examens permettront de déterminer la provenance des matériaux et de mieux caractériser certains épisodes faisant partie de la dynamique du site.

À l'échelle régionale, Bernard Héту voulait faire un balayage visuel de tous les niveaux marins associés à l'embouchure de la rivière Rimouski et échantillonner les endroits les plus prometteurs pour obtenir des coquillages. En effet, cette opération avait pour but de dresser une carte des niveaux marins bien définis et de les dater. Cette reconstitution de la séquence régressive de la mer de Goldthwait devait s'étendre à tout le delta de la rivière Rimouski pour les altitudes allant de 100 à 25 mètres en insistant sur les terrasses de 80 et de 60 mètres.

Les premiers résultats sont à la fois encourageants et décevants. En effet, la pauvreté des gisements échantillonnés est très décevante. Cependant, la carte qui sera éventuellement produite permettra d'avoir une idée très précise de l'évolution des niveaux marins dans la région de Rimouski. Par ailleurs, un gisement situé à une altitude 55 mètres a livré une couche de coquillages qui devrait permettre la datation d'un niveau marin relatif à la terrasse de 60 mètres.

En résumé, des études géomorphologiques locale et régionale sont en cours. Des datations radiométriques préciseront la date d'émersion des terrasses de 80 et de 60 mètres, des analyses granulométriques suggéreront la dynamique derrière la construction de la flèche littorale et une carte synthèse permettra de mieux saisir l'évolution du milieu dans lequel les groupes paléindiens se

sont adaptés. La combinaison de ces résultats avec ceux de Pierre Richard permettra une reconstitution unique du décor qui prévalait il y a plus de 8 000 ans dans la région de Rimouski.

5.4 Géologie

Les études géologiques impliquent deux chercheurs: Robert Marquis du ministère de l'Énergie et des Ressources, et Michel Lamothe de l'Université du Québec à Montréal. Marquis s'occupe de la géologie des cherts tandis que Lamothe datera des sédiments par thermoluminescence.

Robert Marquis est responsable des études pétrographiques. Son travail nécessitait un inventaire des formations géologiques pouvant contenir du chert dans la région de Rimouski et de les vérifier sur le terrain. La vérification a été faite au début du mois de septembre et les conclusions sont assez fermes: les cherts taillés sur le site de Rimouski ne peuvent pas venir de la région. Cependant, l'inventaire a mis au jour une source de chert dans la formation Cap Bon Ami à Neigette, une quinzaine de kilomètres à l'est sud-est du site de Rimouski. Ce chert rougeâtre est totalement absent de nos collections et il ne se présente pas en longues bandes épaisses.

Les cherts taillés à Rimouski présentent des caractéristiques s'apparentant aux cherts de la côte nord de la Gaspésie, secteur occupé par des groupes paléindiens partageant une même tradition. Le deuxième volet de recherche consiste à comparer des échantillons de chert des sites gaspésiens à ceux de Rimouski. Nous avons également jugé bon d'inclure dans les comparaisons le chert Touladi du Témiscouata. Les méthodes utilisées seront la production de lames minces pour l'étude pétrographique au microscope, l'analyse par activation neutronique et l'observation au microscope électronique à balayage. Signalons que l'activation neutronique sera réalisée à l'Institut énergétique de l'École Polytechnique de Montréal en collaboration avec Greg Kennedy. Ces trois méthodes nous permettront de vérifier l'hypothèse de l'exploitation d'une même formation géologique par les groupes de Rimouski et de la Gaspésie. Actuellement, la source potentielle la plus près de

Rimouski se situe à l'ouest de Métis-sur-Mer, 45 km à l'est de Rimouski, et elle serait comprise dans la formation du Mélange de Cap Chat. Cette hypothèse à vérifier pourrait éventuellement nous conduire à la découverte d'une carrière de chert. Ce volet de recherche de Robert Marquis s'avère très important pour expliquer le comportement des tailleurs de Rimouski face à leur matériel. Le degré de mobilité des groupes paléindiens sera, à la lumière des résultats pétrographiques, mieux évalué et il nous permettra sans aucun doute de mieux définir leur système adaptatif.

Quant à Michel Lamothe, sa contribution sera de dater par thermoluminescence les différentes couches associées à un énorme chablis dans un secteur productif du site, le secteur Sud-Ouest. Son rôle est très important étant donné l'absence de foyer sur le site. Par ailleurs, il est statistiquement valable de croire que le site a été un site de surface précédant la formation d'un sol et d'un horizon Bf. En datant l'horizon éluvié et l'horizon minéral ferrique, les dates obtenues seraient postérieures à l'occupation du site. Or, comme la date de $8\ 150 \pm 130$ BP. semble trop récente pour être associée à la mer de Goldthwait, quand cette dernière était à un niveau de 60 mètres, une série de dates TL convergeant autour de 9 000 AA., par exemple, pourrait nous inciter à rejeter la date radiocarbone et privilégier les dates TL. C'est une hypothèse mais elle obtiendrait vraisemblablement l'appui du pédologue André Cyr (communication personnelle) et des autres spécialistes de la terre.

En terminant, même si l'absence de foyer est un phénomène commun sur les sites anciens, plusieurs pierres décimétriques enfouies dans le Bf ont été sélectionnées pour un test de chauffe. La rareté de ces pierres pouvait suggérer une origine anthropique et il était important de vérifier si ces pierres avaient été chauffées. Cinq pierres ont été soumises à Michel Lamothe pour vérifier si elles avaient été chauffées, et dans un cas positif, il était alors possible de dater la pierre par thermoluminescence. L'action de chauffe pouvait résulter d'une action anthropique ou d'un feu de forêt. Les résultats préliminaires indiquent nettement que les pierres n'ont pas été chauffées. Leur

origine semble ainsi naturelle et elles n'auraient pas été soumises à l'effet chauffant des feux de forêts.

La méthode de datation par thermoluminescence a déjà été appliquée à des sédiments (Lamothe et Huntley 1988) mais ce sera une première pour des sédiments d'un site archéologique. Même si les dates ne dateront pas directement les occupations paléoindiennes, elles devraient indiquer un âge minimum puisque la formation du podzol serait postérieure à l'établissement humain. Les dates obtenues seront ainsi confrontées à celles des études archéologique, palynologique et géomorphologique. Jamais un site au Québec n'aura fait l'objet d'autant de tentatives pour le situer dans le temps mais il avait déjà été pressenti que la variable chronologique serait au centre de nos efforts multi-disciplinaires. Ce n'est donc pas une surprise et tous les efforts devront être consentis pour arriver à nos fins.

5.5 Pédologie

Suite à une entente avec le Service de l'environnement du ministère des Transports, une étude pédologique devait être réalisée par un consultant, André Cyr. Dans le cadre de notre mandat, nous devions nous entendre sur la terminologie à employer et sur une méthode d'échantillonnage. Malheureusement, sans chercher d'excuses dans le déroulement complexe de notre intervention, nous n'avons pas suivi rigoureusement la méthode d'échantillonnage du pédologue. Il était question de prélever un échantillon du Bf dans chacun des puits. Nous avons jugé cette méthode trop onéreuse quoique nous pensions que vers la fin de la fouille, un échantillonnage systématique pourrait être fait. Or, les zones décapées n'ont pas été échantillonnées au grand désarroi du pédologue. Il ne restait que le pourtour des aires ouvertes. Sans vouloir justifier notre comportement, il est important de savoir que la couche labourée était la couche d'occupation, que les populations préhistoriques n'ont pas contaminées par leur présence le Bf qui n'existait probablement pas, et que la couche labourée a été engraisée à plusieurs reprises par du fumier et

peut-être par des engrais chimiques. Dans ce contexte, nous avons jugé, peut-être à tort, qu'il n'était pas nécessaire de prélever un échantillon dans chaque puits.

Malgré ce déroulement peu orthodoxe, le pédologue a réussi à prélever un nombre important d'échantillons qui seront étudiés dans le cadre d'une entente avec le ministère des Transports. Les résultats nous permettront sans doute de comparer les trois secteurs sur la base du contenu en phosphate (voir Benmouyal 1987: 104) et de faire valoir alors la densité et la durée des occupations pour expliquer les différences.

5.6 Prospectives

Un site archéologique, peu importe la période ou la culture, mérite toujours une attention particulière étant donné sa nature fragile, non renouvelable et sa destruction lors d'une fouille. Le site de Rimouski ne fait certes pas exception. Il avait été considéré à juste titre d'un caractère exceptionnel et notre intervention a confirmé de façon spectaculaire son importance. Toutefois, il ne faut pas s'arrêter là. La fouille archéologique est une étape fondamentale dans un programme de recherche mais il y a deux autres étapes plus ou moins longues, l'analyse et la publication des données. Le site de Rimouski pourrait servir d'exemple dans un cas particulier où le sauvetage n'est pas une fin en soi. Toutes les études en cours mentionnées dans cette section nécessitent des crédits supplémentaires (voir tableau 5.1) et elles méritent certainement une diffusion qui implique aussi des crédits additionnels (voir tableau 5.2). Une session spéciale dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences (ACFAS) a été mise sur pied pour partager et faire avancer les travaux en cours. Tous les intervenants seront présents et il sera alors opportun de définir un échéancier portant sur la diffusion de ces résultats. Les Presses de l'Université de Montréal seront pressenties pour publier l'ensemble des contributions. En outre, des contacts avec la Direction de l'Est-du-Québec du ministère des Affaires culturelles à Rimouski nous permettent de croire en un vif intérêt pour présenter une exposition sur les découvertes de Rimouski

dès le printemps 1993. La publication de toutes ces études multi-disciplinaires constitue une prospective qui devrait attirer l'attention du ministère des Transports et toute forme de collaboration est envisageable.

6. L'inventaire archéologique du secteur «route 232 - boulevard Arthur Buies»

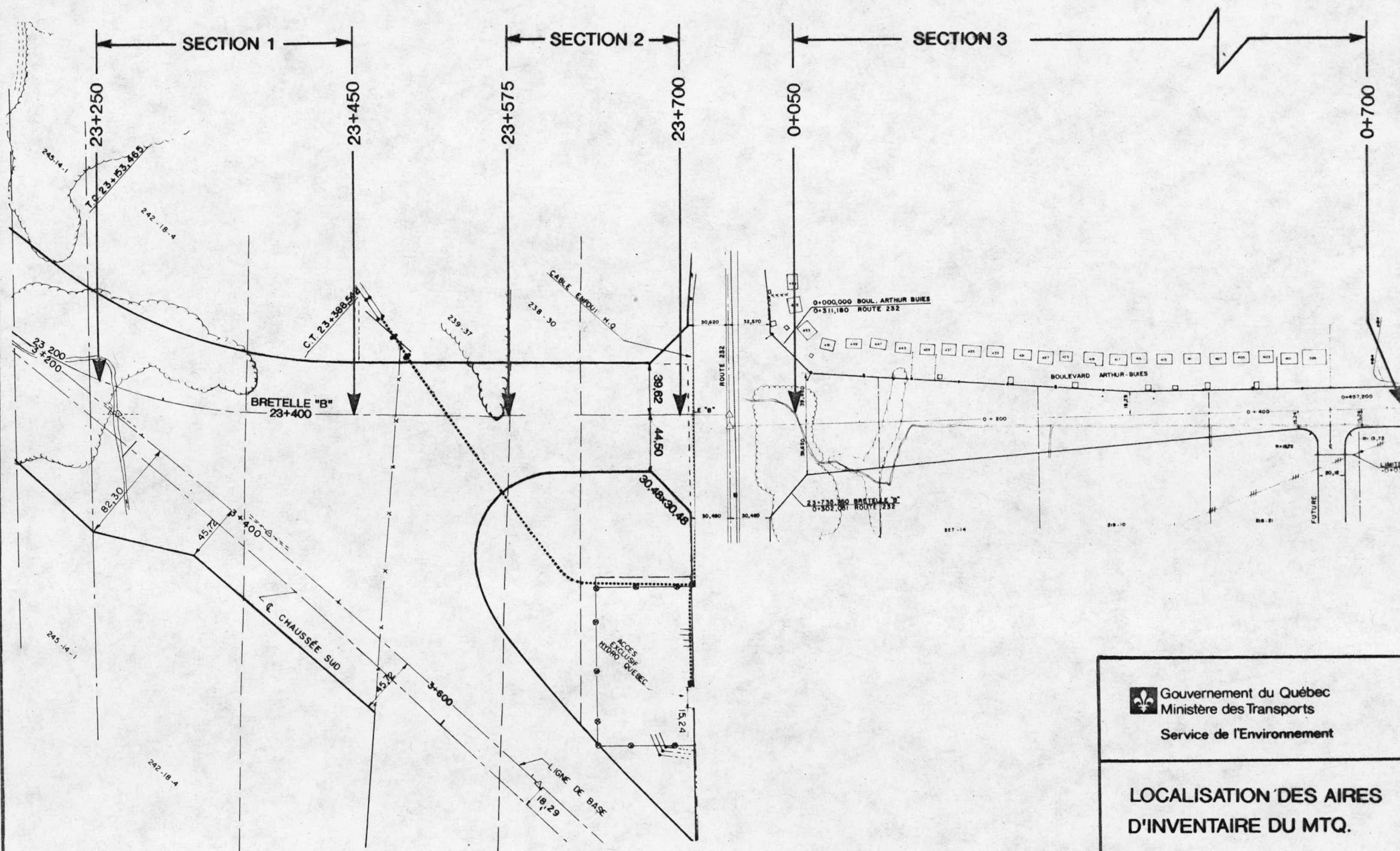
De façon concomitante à la fouille archéologique, les archéologues du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec (Jean Dumont, Esther Laforte et Denis Roy) ont finalisé l'inventaire archéologique amorcé par un archéologue contractuel en 1990 (Bilodeau, 1991) et dont une section n'avait pu être réalisée par manque de temps.


L'espace à couvrir par l'inventaire couvrait trois sections distinctes, soit, d'après le plan de construction CH-91-17-1002 (voir figure 6.1):

1. La section comprise entre les chaînages 23+250 et 23+450 située sur le même niveau de terrasse que le site DcEd-1, un peu au nord-ouest de celui-ci. Il s'agissait d'un terrain longtemps labouré, situé en bordure du ravinement argileux menant au ruisseau Legendre.
2. La section comprise entre les chaînages 23+575 et 23+700 qui correspondait au pied de la terrasse de 86 m. Cette section présentait une topographie en pente où s'entremêlaient d'anciens cordons littoraux formés entre les terrasses de 80 et 60 m.
3. La section comprise entre les chaînages 0+050 et 0+700 soit de la route 232 jusqu'au raccordement avec le boulevard Arthur-Buies à Rimouski

6.1 Méthodes appliquées à l'inventaire

Pour les sections 1 et 2, celles-ci ayant été l'objet de labourage intensif au fil des ans, mais étant en jachère depuis quelques années, nous avons favorisé l'emploi de machinerie agricole pour labourer à nouveau ces deux sections et vérifier visuellement les sillons formés par la herse (Planche 6.1). Les labours ont été réalisés sur la pleine largeur de l'emprise prévue et sur la longueur déterminée pour chacune. Chaque sillon formé a été systématiquement marché et vérifié quant à la présence de vestiges archéologiques (Planche 6.2).




 Gouvernement du Québec
 Ministère des Transports
 Service de l'Environnement

**LOCALISATION DES AIRES
 D'INVENTAIRE DU MTQ.**

FIGURE 6.1



Planche 6.1 Vue de la section 2 pendant le labourage



Planche 6.2 Vue de la section 2 inventoriée par inspection visuelle

Pour la dernière section, nous avons procédé en deux étapes compte tenu de la présence d'un fossé de canalisation agricole creusé à peu près au centre de l'emprise routière prévue. Ce fossé, large de 8 m et profond de 3 m, a été marché sur sa longueur et ses bords supérieurs ont été vérifiés à l'aide de pelles et de truelles pour confirmer ou infirmer une présence archéologique. La terre de contenu du fossé ayant été déposée du côté nord de l'emprise formant un monticule rendant impossible la réalisation de sondages archéologiques sous celui-ci, seule l'extrémité est de cette section a pu être sondée de façon habituelle, c'est-à-dire à la pelle, le contenu du sondage étant méticuleusement examiné, la terre argileuse étant défaits à la truelle.

La sous-section comprise entre les chaînages 0+050 et 0+110 a quant à elle pu être labourée comme les deux sections précédentes. Là, également, les sillons ont été marchés et vérifiés visuellement.

6.2 Résultats de l'inventaire

Section 1: Cette section, localisée à proximité du site DcEd-1, se trouvait en contrebas de la flèche littorale et présentait un sol nettement argileux, différent de celui en présence au niveau du site archéologique. Tel que mentionné, cette section était bordée au nord et à l'ouest par les bras d'une coulée argileuse dont les eaux s'amassent dans le ruisseau Legendre, plus à l'ouest.

Les résultats se sont avérés négatifs.

Section 2: Le sol en présence correspondait à une matrice sablo-argileuse. Ce terrain, situé au pied de la terrasse de 86 m, a été déboisé vers les années 1940 et la pente a été aplanie vers le bas pour rendre le terrain praticable à l'agriculture et combler une petite mare où s'accumulaient les eaux d'écoulement de la terrasse (ancien propriétaire, communication personnelle). Compte tenu de

sa situation géographique et des perturbations anthropiques occasionnées par l'aménagement du terrain, c'est par acquis de conscience que l'on a procédé à une vérification qui s'est avérée négative.

Section 3: Il s'agit également de terrains qui ont été perturbés par des activités anthropiques diverses (déforestation, labourage, canalisation agricole). La sous-section comprise entre les chaînages 0+050 et 0+110 présentait un sol argileux avec une topographie légèrement en pente vers l'est et une inclinaison sud-nord. La seconde sous-section qui fait le raccordement au boulevard Arthur-Buies présentait une matrice nettement plus sablonneuse. Outre la vérification réalisée en bordure du fossé de canalisation, quelques 20 sondages ont été excavés. Aucun vestige archéologique n'a été récupéré en ces endroits.

6.3 Recommandations

L'inventaire réalisé au mois d'août 1991 (inclus dans la demande de permis 91-CHAC-02) par les archéologues du ministère des Transports du Québec, avait pour but de compléter celui amorcé en 1990 par Robert Bilodeau (1991) et s'assurer qu'aucun autre vestige archéologique ne serait menacé par la construction de la bretelle d'accès au boulevard Arthur-Buies.

L'inventaire archéologique mené sur trois sections de cette bretelle s'est révélé négatif quant à un contenu archéologique. Par conséquent, aucune recommandation de nature archéologique n'est formulée, le projet de construction routière ne présentant aucune menace.

7. Conclusion et recommandations

La fouille de sauvetage du site amérindien DcEd-1 à Rimouski a été réalisée conformément au mandat donné à l'Université de Montréal. Une équipe multi-disciplinaire a été mise sur pied pour explorer tout le potentiel du site. La reconnaissance d'un site de la période paléoindienne récente à Rimouski est certes la découverte la plus importante des dernières années en matière d'archéologie préhistorique québécoise. En outre, le fait d'avoir pu le dater par la méthode au radiocarbone à plus de 8 000 ans avant aujourd'hui constitue un acquis déterminant.

Les fouilles ont révélé un des plus vieux sites préhistoriques du Québec et l'un des rares gisements daté dans tout le Nord-Est américain pour cette période. De plus, compte tenu de l'emplacement du site sur une haute terrasse, on peut imaginer que les groupes paléoindiens ont installé leurs campements sur la flèche littorale à une époque où les conditions environnementales n'étaient pas du tout les mêmes qu'aujourd'hui. Dans cette perspective, l'approche multi-disciplinaire devenait nécessaire pour que les interprétations archéologiques s'appuient sur une reconstruction précise et détaillée du paysage.

En plus de poursuivre les analyses archéologiques de la collection lithique, nous recommandons aussi de continuer les études palynologique et géomorphologique, ainsi que l'étude pétrographique des cherts, de même que l'analyse par activation neutronique de ces cherts. La datation par thermoluminescence fait également partie des recommandations car elle pourrait contribuer de façon significative à la chronologie du site en déterminant le moment de formation de l'horizon minéral Bf.

Toutes ces études devraient mener à une meilleure compréhension des groupes humains qui ont occupé la flèche littorale perchée au-dessus de la ville actuelle de Rimouski. L'établissement des liens culturels entre ces groupes et ceux de la Gaspésie et d'ailleurs permettra sans aucun doute d'étendre la portée des découvertes à l'échelle du Québec, de la Nouvelle-Angleterre et même du Canada. Il

faut donc réaliser les analyses pour comprendre ces liens culturels ainsi que la mobilité des groupes paléoindiens de Rimouski.

À ce stade-ci de la recherche et de notre mandat, le potentiel du site de Rimouski a été démontré et ce gisement mérite encore toute notre attention pour éventuellement être diffusé dans le cadre d'une publication scientifique. Rappelons ici que l'isolement dans lequel semblaient baigner les sites de la côte nord gaspésienne est désormais brisé par la découverte du site de Rimouski. En outre, les deux premières dates au radiocarbone obtenues d'échantillons de charbons de bois associés à l'une des deux importantes concentrations artéfactuelles de DcEd-1 reculent de deux millénaires la présence paléoindienne sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Sur la base de ces deux contributions, le site de Rimouski constitue vraiment un site exceptionnel et il occupe déjà une place importante dans la préhistoire du Québec.

8. Ouvrages cités

Benmouyal, J.

1988 *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*, Coll. Dossiers, No 63, ministère des Affaires culturelles, Québec, 593 pages.

Bilodeau, R.

1991 Inventaire archéologique Autoroute 20 - tronçon rue Tessier / route 232, ministère des Transports, Québec.

Dionne, J.C.

1990 Observation sur le niveau marin relatif à l'Holocène à Rivière-du-Loup, Estuaire du Saint-Laurent. *Géographie physique et Quaternaire* 44 (1): 43-53.

Doyle, R.A., Hamilton, N.D., Petersen, J.B. et D. Sanger

1985 Late Paleo-Indian Remains from Maine and their Correlations in Northeastern Prehistory, *Archaeology of Eastern North America*, 13: 1-33.

Dumais, P. et G. Rousseau

1985 Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XV (1-2): 135-149.

Gramly, R.M.

1985 Recherches archéologiques au site paléindien de Vail, dans le nord-ouest du Maine, 1980-1983, *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XV (1-2): 57-117.

Jacquet, A.

1991 *Paléogéographie du secteur sud-ouest de Rimouski*, rapport soumis au Service de l'environnement, ministère des Transports du Québec, 43 pages.

Lamothe, M. et D.J. Huntley

1988 Thermoluminescence dating of Late Pleistocene sediments, St. Lawrence Lowland, Québec, *Géographie physique et quaternaire*, Vol. 42 (1): 33-44.

Locat, J.

- 1977 L'émergence des terres dans la région de Baie-des-sables / Trois-Pistoles, *Géographie physique et quaternaire*, Vol. XXXI (3-4): 297-306.

Wright, J.V.

- 1979 Quebec Prehistory, National Museum of Man , Ottawa.

- 1982 La circulation de biens archéologiques durant le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire, *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XII (3): 193-205.

- 1987 Les Planoens, 8500-6000 av. J.-C., planche 5 in R.C. Harris et G.J. Matthews, édés., *Atlas Historique du Canada*, Volume I, Des Origines à 1800, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Liste des annexes

1. Les fiches de terrain
2. Le catalogue des objets
3. Le catalogue des diapositives

ANNEXE 2

RIMOUSKI, DcEd-1

Quadrant(s) fouillé(s):

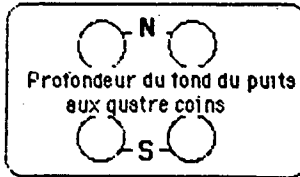
Sommaire du puits:

Nom:

NW	NE
SW	SE

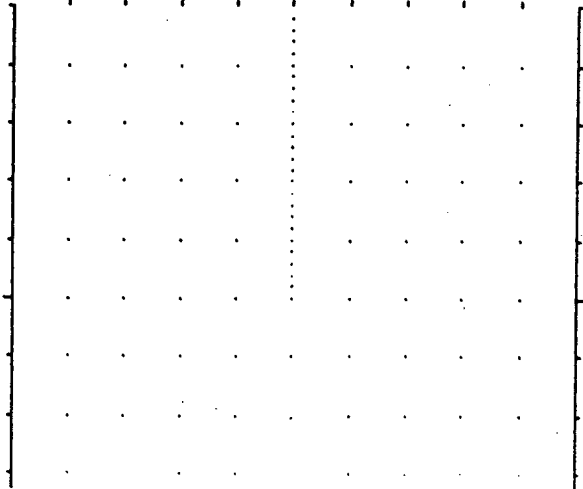
Date:...../...../1991

Stratigraphie sommaire du mur



Échelle:
1cm=





NW - Niveau					Σ	NE - Niveau					Σ
Débitage						Débitage					
Nucléus						Nucléus					
Outil taillé						Outil taillé					
Outil poli						Outil poli					
Os						Os					
Dent						Dent					
Historique						Historique					
Échantillon						Échantillon					

SW - Niveau					Σ	SE - Niveau					Σ
Débitage						Débitage					
Nucléus						Nucléus					
Outil taillé						Outil taillé					
Outil poli						Outil poli					
Os						Os					
Dent						Dent					
Historique						Historique					
Échantillon						Échantillon					

TOTAL DU PUIT

Débitage:
 Nucléus:
 Outil taillé:
 Outil poli:
 Os:
 Dent:
 Historique:
 Échantillons:
 C-14:
 TL:
 Sol:
 Végétal:

ANNEXE 2

Le catalogue des artefacts du site DcEd-1 de Rimouski¹

-
1. Il est à noter que le catalogue commence au numéro 100. Il est entendu que nous ferons le catalogage de la collection de 1990 ramassée par M. Robert Bilodeau et que la numérotation débutera avec le chiffre 1.

ANNEXE 3

Catalogue des diapositives

Vues générales avant fouille:

- 1 Direction nord-est à partir du secteur 1
- 2 Direction est à partir du secteur 1
- 3 Vue de la terrasse de 86 mètres, direction sud
- 4-5 Secteur 1, direction est
- 6 Secteur 1, direction ouest
- 7 Vue du secteur 3 à partir du secteur 1
- 8 Direction sud à partir du secteur 3
- 9 Direction sud-est à partir du secteur 1
- 10 Rivière Rimouski et vue de la terrasse, direction ouest
- 11 Secteur 3, partie sud-ouest
- 12 Secteur 3, direction sud-ouest

Vues durant la fouille:

- 13 Ligne de sondages sur secteur 1
- 14-15 Secteur 3, partie sud-est au mitan de la fouille
- 16 Secteur 3, partie sud-ouest au mitan de la fouille
- 17 Secteur 3, partie sud-ouest à la fin de la fouille
- 18 Secteur 3, partie sud-est vers la fin de la fouille

Décapage, remblayage du site et opération Boucherville:

- 19 Bélier mécanique sur le secteur 1
- 20 Tranchées sur le secteur 1, direction ouest
- 21 Tranchées sur le secteur 1, direction est
- 22 Creusage de tranchées, centre du secteur 3

- 23 Tranchées et décapage du secteur 3, partie sud-est
- 24 Tranchées et décapage du secteur 3, partie sud-ouest
- 25 Tranchées au centre du secteur 3
- 26-27 Décapage du secteur 3, partie sud-ouest
- 28 Lentilles de Ae, secteur 3, partie sud-ouest
- 29 Décapage du secteur 3, partie sud-est
- 30-31-32 Remblayage du secteur 3
- 33 Remblayage du secteur 1
- 34-35-36 Décapage de la frange de labours autour de la partie sud-ouest
- 37-38 Transport du labours
- 39-40-41-42 Tamisage de la terre de la partie sud-ouest à Boucherville

Chablis et structures naturelles:

- 43-44 Chablis, 57N-117E
- 45 Chablis, 62N-118E
- 46-47-48 Chablis, 52N-114E
- 49-50 Chablis, 62N-118E
- 51 Action d'un chablis, secteur 3, partie sud-est
- 52 Lentilles de Ae 16N-24,25E
- 53-54-55 Sondes pour thermoluminescence 22N-30,31E
- 56 Structure, 20N-44E
- 57 Lentilles de Ae, secteur 3, partie sud-est
- 58 Lentille de A1 charbonneuse, 15N-29,30E
- 59 Enfouissement du Bf et du Ae, 22N-30E
- 60 Forme du labour

Outils in situ:

- 61-62 Grattoir, 22N-31E
- 63 Pointe, 16N-49E
- 64-65 Pointe, 12N-48E
- 66-67 Pointe, 22N-30E
- 68 Pointe, 15N-27E

- 69-70-71 Biface, 14N-27E
 72-73 Biface, 30N-29E
 74-75 Amas d'éclats, 18N-26E

Activités sur le site:

- 76-77-78 Relevés télémétriques
 79-80 Lignes pour relevés archéo-magnétiques
 81-82-83-84 Prises de relevés archéo-magnétiques
 85-86-87 Appareillage pour localisation tridimensionnelle
 88-89-90 Pose de sondes pour thermoluminescence
 91-92 Enregistrements sur caméra vidéo
 93 Surveillance du décapage
 96 à 101 Activités en cours de fouille
 102 à 106 Activités en cours de décapage
 107 Rencontre des chargés de projet
 108 Conférence de presse

Prises de vues Aériennes:

- 109 à 112 Ile Saint-Barnabé
 113 à 117 Rivière et ville de Rimouski
 118 à 120 Site DcEd-1

Planches:

- 121 Localisation du site DcEd-1
 122 Plan des fouilles
 123 Aires fouillées
 124 Aires décapées du site
 125 Profils stratigraphiques
 126 Profil stratigraphique, 55N-117E
 127-128 Localisation des perturbations archéo-magnétiques significatives
 129 Localisation des Lacs Gallant et Montagne Ronde

130-131 Profils stratigraphiques des sédiments de lac**Planches des outils:**

- 132 Pointes de projectile et ébauches de pointes**
- 133 Forets**
- 134 Grattoirs**
- 135 Racloirs**
- 136 Bifaces**
- 137-138 Fragments d'outils**
- 139 Outil en quartz**
- 140 Pierres avec stries**

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

No	Puits	Secteur	Niveau	Prof. (cm)	Quadrant	Outil	Description	Débitage	Remarques
100	10N-49E	Sud-Est	Ap	5	S-E	1	ébauche de foret		
101	11N-46E	Sud-Est	Ap	12	S-W	1	frag. distal de biface		
102	11N-47E	Sud-Est	Ap	5 - 6	N-E	1	ébauche pointe Plano		recolle avec 120
103	12N-43E	Sud-Est	Ap	0 - 20	-	1	frag. de biface		opération C
104	12N-47E	Sud-Est	Bf(Ae)	31	S-E	1	frag. mésial de biface		
105	12N-48E	Sud-Est	Ap	15	S-E	1	base de pointe Plano		
106	12N-50E	Sud-Est	Ap	7	S-W	1	frag. méso-distal de biface		un frag. vient de 11N-49E
107	12N-50E	Sud-Est	Ap	16	N-E	1	frag. distal de biface		
108	12N-50E	Sud-Est	Ap	0 - 20	N-W	1	frag. ébauche de biface		
109	12N-50E	Sud-Est	Bf	26	N-W	1	frag. proximal de biface		
110	12N-57E	Sud-Est	Ap	15	S-E	1	grattoir		triangulaire, bifacial
111	13N-29E	Sud-Ouest	Ap	7	S-W	1	frag. mésial d'ébauche		
112	13N-48E	Sud-Est	Bf	38	S-W	1	frag. distal de biface		énorme
113	13N-48E	Sud-Est	Ap	13	S-E	1	frag. distal de biface		
114	13N-49E	Sud-Est	Ap	27	S-E	1	frag. distal de biface		
115	13N-49E	Sud-Est	Ap	0 - 20	S-W	1	frag. mésial de biface		
116	13N-51E	Sud-Est	Ap	0 - 20	N-W	1	frag. d'ébauche		
117	13N-51E	Sud-Est	Ap	0 - 20	S-W	1	frag. mésial de biface		
118	14N-24E	Sud-Ouest	Ap	15	N-W	1	frag. mésial de pointe Plano		épaulement
119	14N-27E	Sud-Ouest	Ae	44	S-E	1	biface		se recolle avec 122
120	14N-46E	Sud-Est	Ap	17	N-E	1	ébauche de pointe Plano		se recolle avec 102
121	14N-49E	Sud-Est	Ap	10	N-E	1	base de pointe Plano		petites encoches
122	14N-27E	Sud-Ouest	Ae	27	S-E	1	biface		se recolle avec 119
123	14N-57E	Sud-Est	Ap	0 - 20	N-E	1	frag. proximal de biface		se recolle avec 124 et 125
124	14N-58E	Sud-Est	Ap	5	N-W	1	frag. mésial de biface		se recolle avec 123 et 125
125	14N-58E	Sud-Est	Ap	9	S-E	1	frag. distal de biface		se recolle avec 123 et 124
126	15N-25E	Sud-Ouest	Ap	10	N-E	1	frag. distal de biface		
127	15N-27E	Sud-Ouest	Ap	8	S-W	1	pointe Plano		
128	15N-29E	Sud-Ouest	Ap	18	S-W	1	frag. mésial de biface		
129	15N-30E	Sud-Ouest	Ap	10	N-E	1	frag. distal de racloir		se recolle avec 130
130	16N-31E	Sud-Ouest	Bf	23	N-W	1	frag. proximal de racloir		se recolle avec 129
131	16N-49E	Sud-Est	Ae	25	S-E	1	pointe Plano		
132	16N-56E	Sud-Est	Ap	0 - 20	-	1	base concave de pointe Plano		encoches, opération B
133	16N-57E	Sud-Est	Ap	0 - 20	S-E	1	frag. distal de biface		
134	16N-57E	Sud-Est	Ap	0 - 20	S-W	1	grattoir - racloir		triangulaire, bifacial

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

135	18N-22E	Sud-Ouest	Ap	15	N-E	1	frag. distal d'uniface		retouches marginales ventrales
136	18N-23E	Sud-Ouest	Ap	5	N-W	1	frag. mésio-distal de biface		
137	18N-24E	Sud-Ouest	Ap	10	N-W	1	frag. proximal de biface		
138	18N-24E	Sud-Ouest	Ap	10	N-W	1	frag. proximal d'ébauche de pointe		
139	18N-26E	Sud-Ouest	Ap	13	S-W	1	frag. distal de biface		
140	18N-27E	Sud-Ouest	Ap	15	N-W	1	foret		se recolle avec 158
141	18N-27E	Sud-Ouest	Bf	28	N-W	1	frag. distal de biface		
142	18N-28E	Sud-Ouest	Ap	16	S-E	1	frag. distal de racloir		se recolle avec 155
143	18N-29E	Sud-Ouest	Ap	18	S-E	1	frag. mésial de biface		
144	19N-23E	Sud-Ouest	Ap	22	S-W	1	frag. mésio-distal de biface		
145	19N-23E	Sud-Ouest	Ap	3	S-W	1	frag. distal de biface		
146	19N-24E	Sud-Ouest	Ap	25	N-W	1	frag. mésio-distal de biface		
147	19N-25E	Sud-Ouest	Ap	19	N-E	1	frag. proximal, ébauche de pointe		
148	19N-29E	Sud-Ouest	Bf	35	S-W	1	frag. distal de biface		
149	19N-29E	Sud-Ouest	Ap	10	N-W	1	frag. mésial de biface		cupules de feu
150	19N-29E	Sud-Ouest	Bf	49	S-W	1	racloir		
151	19N-31E	Sud-Ouest	Ap	4	S-E	1	frag. mésial de biface		
152	20N-28E	Sud-Ouest	Ap	12	N-E	1	frag. distal de biface		
153	21N-29E	Sud-Ouest	Ap	17	N-E	1	frag. proximal, ébauche de pointe		
154	21N-29E	Sud-Ouest	Ap	15	N-E	1	grattoir		
155	21N-30E	Sud-Ouest	Ap/Bf	20	N-W	1	frag. proximal de racloir		se recolle avec 142
156	21N-30E	Sud-Ouest	Ap	16	S-E	1	frag. proximal de biface		se recolle avec 167
157	21N-30E	Sud-Ouest	Ap	7	S-W	1	frag. distal de biface		
158	23N-24E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	N-W	1	foret (base)		se recolle avec 140
159	22N-25E	Sud-Ouest	Ap	8	N-E	1	frag. mésial de biface		
160	22N-25E	Sud-Ouest	Ap	18	N-E	1	frag. proximal d'un uniface		
161	22N-30E	Sud-Ouest	Ae/Bf	46	S-W	1	grattoir		triangulaire, bifacial
162	22N-30E	Sud-Ouest	Ae	41	S-E	1	frag. proximal (?) de biface		
163	22N-31E	Sud-Ouest	Ap	12	S-W	1	frag. mésio-distal d'une ébauche		se recolle avec 166
164	22N-31E	Sud-Ouest	Ae	30	S-W	1	frag. proximal d'uniface		
165	23N-32E	Sud-Ouest	Ap	14	N-E	1	racloir		
166	24N-27E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	-	1	frag. proximal d'une ébauche		se recolle avec 163
167	24N-27E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	-	1	frag. distal de biface		se recolle avec 156
168	24N-31E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	S-W	1	frag. proximal d'ébauche		
169	24N-31E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	S-W	1	frag. mésio-latéral de biface		opération Boucherville
170	50N-105E	Nord	Ap	20	S-W	1	grattoir		triangulaire

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

171	50N-112E	Nord	Ap	13	S-E	1	frag. de foret	
172	50N-115E	Nord	Ap	23	N-E	1	frag. méso-latéral de pointe	bord denticulé
173	51N-114E	Nord	Ap	18	N-W	1	frag. distal de pointe Plano	
174	52N-107E	Nord	Bf	26	N-E	1	base de pointe Plano	
175	52N-110E	Nord	Ap	15 - 20	N-W	1	frag. distal de biface	se recolle avec 176
176	52N-112E	Nord	Ap	21	N-W	1	frag. proximal de biface	se recolle avec 175
177	52N-112E	Nord	Ap	10 - 15	S-W	1	frag. proximal de biface	base carrée
178	52N-112E	Nord	Ap	16	S-W	1	frag. proximal de biface	
179	52N-112E	Nord	Ap	17	N-E	1	grattoir	triangulaire, bifacial
180	55N-105E	Nord	Ap	5 - 15	S-W	1	frag. méso-distal d'ébauche	deux frag. recollés
181	55N-110E	Nord	Ap	0 - 5	S-W		simple déchet de taille	
182	60N-80E	Nord	Ap	0 - 20	S-W	1	frag. mésial de pointe Plano	
183	62N-110E	Nord	Ap	20	S-W	1	ébauche de biface	base manquante
184	62N-114E	Nord	Ap	16	S-E	1	ébauche de biface	base manquante
185	62N-114E	Nord	Ap	25	N-W	1	frag. d'uniface	
186	62N-115E	Nord	Bf	35	S-E		simple déchet de taille	
187	62N-115E	Nord	Bf	54	N-E	1	foret	
188	10N-59E	Sud-Est	Ap/Bf	14	S-E	1	éclat utilisé	
189	11N-47E	Sud-Est	Ap	10	N-E	1	éclat utilisé	retouché
190	11N-47E	Sud-Est	Bf	> 23	S-E	1	frag. de polissoir	sandstone/silstone
191	11N-48E	Sud-Est	Ap	17	N-W	1	éclat utilisé	retouché
192	13N-57E	Sud-Est	Ap	18	S-E	1	éclat utilisé	
193	14N-58E	Sud-Est	Ap	12	S-W	1	éclat utilisé	
194	17N-25E	Sud-Ouest	Ap	22	S-W	1	éclat utilisé	
195	17N-28E	Sud-Ouest	Ap	12 - 16	N-E	1	éclat utilisé	
196	17N-29E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	S-W	1	éclat utilisé	
197	19N-30E	Sud-Ouest	Ae	> 23	N-W	1	uniface	retouches ventrales
198	22N-25E	Sud-Ouest	Ap	16	N-E	1	éclat utilisé	
199	62N-117E	Nord	Bf	36	N-E	1	éclat utilisé	retouché
200	8N-49E	Sud-Est	surface	-	-	1	affûtoir	
201	sur la route	-	surface	-	-	1	affûtoir	chemin à l'ouest du site
202	8N-50E	Sud-Est	Ap		S-W			2
203	10N-15E	Sud-Ouest	Ap		S-W			1
204	10N-43E	Sud-Est	Bf		S-W			1
205	10N-43E	Sud-Est	Ap		S-W			4
206	10N-45E	Sud-Est	Ap		S-W			16

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

207	10N-47E	Sud-Est	Ap		S-W		8	
208	10N-47E	Sud-Est	Bf		S-E		14	
209	10N-47E	Sud-Est	Ap		S-E		18	
210	10N-47E	Sud-Est	Ap		N-W		26	
211	10N-47E	Sud-Est	Ap		N-E		17	
212	10N-47E	Sud-Est	Ae		N-E		10	
213	10N-47E	Sud-Est	Bf		N-E		1	
214	10N-48E	Sud-Est	Ap		N-E		20	
215	10N-48E	Sud-Est	Bf		N-E		4	
216	10N-48E	Sud-Est	Bf		N-W		3	
217	10N-48E	Sud-Est	Ae		N-W		56	
218	10N-48E	Sud-Est	Ap		N-W		29	
219	10N-48E	Sud-Est	Ap		S-E		23	
220	10N-48E	Sud-Est	Ap		S-W		34	
221	10N-49E	Sud-Est	Ap		S-W		28	
222	10N-49E	Sud-Est	Ap		S-E		18	
223	10N-49E	Sud-Est	Bf		S-E		1	
224	10N-49E	Sud-Est	Ap		N-E		37	
225	10N-49E	Sud-Est	Ap		N-W		40	
226	10N-50E	Sud-Est	Ap		S-W		26	
227	10N-50E	Sud-Est	Ap		S-E		22	
228	10N-50E	Sud-Est	Ap		N-E		15	
229	10N-50E	Sud-Est	Ap		N-W		28	
230	10N-50E	Sud-Est	Ae		N-W		4	
231	10N-51E	Sud-Est	Bf		S-E		2	
232	10N-51E	Sud-Est	Ap		S-E		12	
233	10N-55E	Sud-Est	Ap		S-W		1	
234	10N-59E	Sud-Est	Ap		S-E		1	
235	10N-75E	Sud-Est	Ap		S-W		1	
236	11N-46E	Sud-Est	Ap		N-W		21	
237	11N-46E	Sud-Est	Ap		N-E		18	
238	11N-46E	Sud-Est	Ap		S-E		7	
239	11N-46E	Sud-Est	Ap		S-W		22	
240	11N-47E	Sud-Est	Ap		S-E		40	
241	11N-47E	Sud-Est	Ap		S-E		2	
242	11N-47E	Sud-Est	Bf		S-E		10	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

243	11N-47E	Sud-Est	Ap		S-W		31	
244	11N-47E	Sud-Est	Ap		N-E		5	
245	11N-47E	Sud-Est	Ap		N-E		43	
246	11N-47E	Sud-Est	Ap		N-E		19	
247	11N-47E	Sud-Est	Ae		N-E		12	
248	11N-47E	Sud-Est	Bf		N-E		6	
249	11N-47E	Sud-Est	Ap		N-W		38	
250	11N-47E	Sud-Est	Ap		N-W		6	
251	11N-47E	Sud-Est	Bf		N-W		2	
252	11N-48E	Sud-Est	Ap		N-W		66	
253	11N-48E	Sud-Est	Bf		N-W		2	
254	11N-48E	Sud-Est	Ap		N-E		8	
255	11N-48E	Sud-Est	Bf		N-E		86	
256	11N-48E	Sud-Est	Ap		S-W		46	
257	11N-48E	Sud-Est	Ap		S-W		9	
258	11N-48E	Sud-Est	Ae		S-W		19	
259	11N-48E	Sud-Est	Bf		S-W		17	
260	11N-48E	Sud-Est	Ap		S-E		14	
261	11N-48E	Sud-Est	Bf		S-E		93	
262	11N-49E	Sud-Est	Ap		N-W		66	
263	11N-49E	Sud-Est	Bf		N-W		183	
264	11N-49E	Sud-Est	Ap		N-E		61	
265	11N-49E	Sud-Est	Ae		N-E		171	
266	11N-49E	Sud-Est	Bf		N-E		17	
267	11N-49E	Sud-Est	Ap		S-W		26	
268	11N-49E	Sud-Est	Ae		S-W		171	
269	11N-49E	Sud-Est	Bf		S-W		2	
270	11N-49E	Sud-Est	Ap		S-E		25	
271	11N-49E	Sud-Est	Bf		S-E		1	
272	11N-50E	Sud-Est	Ap		N-W		36	
273	11N-50E	Sud-Est	Ap		N-E		16	
274	11N-50E	Sud-Est	Ap		S-W		29	
275	11N-50E	Sud-Est	Ap		S-E		22	
276	11N-50E	Sud-Est	Bf		S-E		2	
277	12N-25E	Sud-Est	Ap		N-W		6	
278	12N-46E	Sud-Est	Ap		N-W		15	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

279	12N-46E	Sud-Est	Ap		N-E			37	
280	12N-46E	Sud-Est	Ae		N-E			45	
281	12N-46E	Sud-Est	Ap		S-W			11	
282	12N-46E	Sud-Est	Ap		S-W	1	frag. mésial de biface		
283	12N-46E	Sud-Est	Ap		S-E			29	
284	12N-47E	Sud-Est	Ap		N-W			17	
285	12N-47E	Sud-Est	Ae		N-W			5	
286	12N-47E	Sud-Est	Ae		N-W			542	
287	12N-47E	Sud-Est	Bf		N-W			44	
288	12N-47E	Sud-Est	Ap		N-E			34	éclat de calcédoine (1)
289	12N-47E	Sud-Est	Ap		S-W			88	
290	12N-47E	Sud-Est	Ae		S-W			30	
291	12N-47E	Sud-Est	Ae		S-W			5	
292	12N-47E	Sud-Est	Bf		S-W			28	
293	12N-47E	Sud-Est	Bf		S-W			1	
294	12N-47E	Sud-Est	Bf		S-E			13	
295	12N-47E	Sud-Est	Ap		S-E			132	
296	12N-47E	Sud-Est	Bf		S-E			1	
297	12N-48E	Sud-Est	Ap		N-W			26	
298	12N-48E	Sud-Est	Ap		N-W			6	
299	12N-48E	Sud-Est	Bf		N-W			21	
300	12N-48E	Sud-Est	Ap		N-E			24	
301	12N-48E	Sud-Est	Bf		N-E			9	
302	12N-48E	Sud-Est	Ap		S-W			17	
303	12N-48E	Sud-Est	Ap		S-W			5	
304	12N-48E	Sud-Est	Bf		S-W			11	
305	12N-48E	Sud-Est	Ap		S-E			13	
306	12N-48E	Sud-Est	Bf		S-E			15	
307	12N-49E	Sud-Est	Ap		N-E			53	
308	12N-49E	Sud-Est	Ap		S-E			67	
309	12N-49E	Sud-Est	Ap		N-W			62	
310	12N-49E	Sud-Est	Bf		N-W			30	
311	12N-49E	Sud-Est	Bf		N-E			5	
312	12N-49E	Sud-Est	Ap		S-W			78	
313	12N-49E	Sud-Est	Ae		S-W			243	
314	12N-49E	Sud-Est	Bf		S-W			32	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

315	12N-49E	Sud-Est	Bf		S-E			2	
316	12N-50E	Sud-Est	Ap		N-W			41	
317	12N-50E	Sud-Est	Bf		N-W			27	
318	12N-50E	Sud-Est	Ap		N-E			31	
319	12N-50E	Sud-Est	Bf		N-E			2	
320	12N-50E	Sud-Est	Ap		S-W			57	
321	12N-50E	Sud-Est	Ap		S-E			41	
322	12N-51E	Sud-Est	Ap		N-W			19	
323	12N-51E	Sud-Est	Ap		N-E			18	
324	12N-51E	Sud-Est	Ap		S-W			30	
325	12N-51E	Sud-Est	Ap		S-E			20	
326	12N-52E	Sud-Est	Ap		S-W			13	
327	12N-54E	Sud-Est	Ap		N-E			4	
328	13N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E			26	
329	13N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W			46	
330	13N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E			28	
331	13N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W			8	
332	13N-42E	Sud-Est	Ap		N-W			4	
333	13N-42E	Sud-Est	Ap		N-E			10	
334	13N-42E	Sud-Est	Ap		S-W			11	
335	13N-42E	Sud-Est	Ap		S-E			7	
336	13N-46E	Sud-Est	Ap		N-W			6	
337	13N-46E	Sud-Est	Ap		N-E			9	
338	13N-46E	Sud-Est	Ap		N-E			16	
339	13N-46E	Sud-Est	Ap		S-W			16	
340	13N-46E	Sud-Est	Ae		S-W			3	
341	13N-46E	Sud-Est	Ap		S-E			20	
342	13N-46E	Sud-Est	Bf		S-E			4	
343									
344									
345	13N-47E	Sud-Est	Ap		N-W			23	
346	13N-47E	Sud-Est	Ap		N-E			13	
347	13N-47E	Sud-Est	Ap		N-E	1	frag. distal de biface		
348	13N-47E	Sud-Est	Bf		N-E			1	
349	13N-47E	Sud-Est	Bf		N-E			5	
350	13N-47E	Sud-Est	Bf		N-E			19	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

351	13N-47E	Sud-Est	Ap		N-E		1	
352	13N-47E	Sud-Est	Ap		S-W		23	
353	13N-47E	Sud-Est	Ap		S-W		27	
354	13N-47E	Sud-Est	Ap		S-E		25	
355	13N-47E	Sud-Est	Ap		S-E		4	
356	13N-48E	Sud-Est	Ap		N-W		20	
357	13N-48E	Sud-Est	Ae		N-W		4	
358	13N-48E	Sud-Est	Bf		N-W		13	
359	13N-48E	Sud-Est	Ap		N-E		12	
360	13N-48E	Sud-Est	Ap		N-E		1	
361	13N-48E	Sud-Est	Ap		S-W		5	
362	13N-48E	Sud-Est	Ap		S-W		1	
363	13N-48E	Sud-Est	Bf		S-W		5	
364	13N-48E	Sud-Est	Ap		S-E		21	
365	13N-48E	Sud-Est	Ae		S-E		16	
366	13N-48E	Sud-Est	Bf		S-E		4	
367	13N-48E	Sud-Est	Bf		S-E		3	
368	13N-49E	Sud-Est	Ap		N-W		58	éclat de quartz (1)
369	13N-49E	Sud-Est	AE		N-W		129	
370	13N-49E	Sud-Est	Bf		N-W		3	
371	13N-49E	Sud-Est	Ap		N-E		66	
372	13N-49E	Sud-Est	Bf		N-E		1	
373	13N-49E	Sud-Est	Bf		N-E		1	
374	13N-49E	Sud-Est	Ap		S-W		59	
375	13N-49E	Sud-Est	Bf		S-W		15	
376	13N-49E	Sud-Est	Ap		S-E		37	
377	13N-49E	Sud-Est	Ae		S-E		6	
378	13N-49E	Sud-Est	Bf		S-E		86	
379	13N-49E	Sud-Est	Bf		S-E		1	
380	13N-49E	Sud-Est	Bf		S-E		1	
381	13N-49E	Sud-Est	Bf		S-E		1	
382	13N-49E	Sud-Est	Bf		S-E		1	
383	13N-50E	Sud-Est	Ap		N-W		60	
384	13N-50E	Sud-Est	Ap		N-E		31	
385	13N-50E	Sud-Est	Ap		S-W		39	
386	13N-50E	Sud-Est	Ae		S-W		193	

Catologue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

387	13N-50E	Sud-Est	Bf		S-W		28	
388	13N-50E	Sud-Est	Bf		S-W		1	
389	13N-50E	Sud-Est	Bf		S-W		1	
390	13N-50E	Sud-Est	Bf		S-W		1	
391	13N-50E	Sud-Est	Ap		S-E		33	
392	13N-50E	Sud-Est	Ae		S-E		1	
393	13N-57E	Sud-Est	Ap		S-E		10	
394	13N-57E	Sud-Est	Ap		S-E			2 frag. de coquillage
395	14N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-W		8	
396	14N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-W		42	
397	14N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-E		39	
398	14N-24E	Sud-Ouest	Bf		N-E		2	
399	14N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-W		19	
400	14N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-E		23	
401	14N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W		29	
402	14N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E		57	
403	14N-25E	Sud-Ouest	Bf		N-E		3	
404	14N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W		21	
405	14N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E		49	
406	14N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W		78	
407	14N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E		59	
408	14N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W		31	
409	14N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E		73	
410	14N-26E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
411	14N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W		40	
412	14N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E		62	
413	14N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W		46	
414	14N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E		49	
415	14N-27E	Sud-Ouest	Ae		S-E		7	
416	14N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-W		44	
417	14N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-E		17	
418	14N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-W		38	
419	14N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E		17	
420	14N-32E	Sud-Ouest	Ap		N-W		14	
421	14N-36E	Sud-Ouest	Ap		N-W		1	
422	14N-46E	Sud-Est	Ap		N-W		4	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

423	14N-46E	Sud-Est	Ap		N-E		2	
424	14N-46E	Sud-Est	Ap		S-W		6	
425	14N-46E	Sud-Est	Ap		S-E		6	
426	14N-47E	Sud-Est	Ap		N-W		4	
427	14N-47E	Sud-Est	Ap		S-W		4	
428	14N-47E	Sud-Est	Ap		S-E		4	
429	14N-48E	Sud-Est	Ap		N-W		7	
430	14N-48E	Sud-Est	Ap		N-E		11	
431	14N-48E	Sud-Est	Ap		S-W		16	
432	14N-48E	Sud-Est	Ap		S-E		21	
433	14N-48E	Sud-Est	Ae		S-E		4	
434	14N-49E	Sud-Est	Ap		N-W		13	
435	14N-49E	Sud-Est	Bf		N-W		1	
436	14N-49E	Sud-Est	Ap		N-E		33	
437	14N-49E	Sud-Est	Ap		S-W		24	
438	14N-49E	Sud-Est	AE		S-W		6	
439	14N-49E	Sud-Est	Ap		S-E		40	
440	14N-50E	Sud-Est	Ap		N-W		28	
441	14N-50E	Sud-Est	Ap		N-E		11	
442	14N-50E	Sud-Est	Ap		S-W		26	
443	14N-50E	Sud-Est	Ap		S-E		28	
444	14N-53E	Sud-Est	Ap		S-W		4	
445	14N-53E	Sud-Est	Bf		S-W		1	
446	14N-57E	Sud-Est	Ap		N-E		26	
447	14N-57E	Sud-Est	Ae		N-E		3	
448	14N-57E	Sud-Est	Ap		S-E		26	
449	14N-57E	Sud-Est	Bf		S-E		1	
450	14N-58E	Sud-Est	Ap		N-W		22	
451	14N-58E	Sud-Est	Ae		N-W		4	
452	14N-58E	Sud-Est	Bf		N-W		2	
453	14N-58E	Sud-Est	Ap		N-E		25	
454	14N-58E	Sud-Est	Ap		S-W		20	
455	14N-58E	Sud-Est	Ae		S-W		1	
456	14N-58E	Sud-Est	Bf		S-W		1	
457	14N-58E	Sud-Est	Ap		S-E		28	
458	14N-58E	Sud-Est	Bf		S-E		2	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

459	14N-62E	Sud-Est	Ap		N-E			7	
460	15N-20E	Sud-Ouest	Ap		S-W			3	
461	15N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-W			35	
462	15N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-E			73	
463	15N-23E	Sud-Ouest	Bf		N-E			2	
464	15N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-W			60	
465	15N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-E			61	
466	15N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-W			25	
467	15N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-E	1	éclat utilisé		
468	15N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-E			25	
469	15N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-W			25	
470	15N-24E	Sud-Ouest	Bf		S-W			1	
471	15N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-E			26	
472	15N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W			70	
473	15N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E			69	
474	15N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E			93	
475	15N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W			74	
476	15N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W			81	
477	15N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-W			1	
478	15N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E			80	
479	15N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W			70	
480	15N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E			100	
481	15N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W			64	
482	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		N-W			1	
483	15N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E			52	
484	15N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W			73	
485	15N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E			19	
486	15N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-W			36	
487	15N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-E			29	
488	15N-28E	Sud-Ouest	Bf		N-E			3	
489	15N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-W			25	
490	15N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E			40	
491	15N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-W			20	
492	15N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-W			2	
493	15N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-E			29	
494	15N-29E	Sud-Ouest	Ae		N-E			1	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

495	15N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
496	15N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W		30	
497	15N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-W		3	
498	15N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E		44	
499	15N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E		19	
500	15N-27E	Sud-Ouest	AE		S-E		1	
501	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
502	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
503	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
504	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
505	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
506	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
507	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
508	15N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
509	15N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W		32	
510	15N-30E	Sud-Ouest	Ae		N-W		1	
511	15N-30E	Sud-Ouest	Ae		N-W		1	
512	15N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-W		2	
513	15N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-W		1	
514	15N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-E		30	
515	15N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
516	15N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W		38	
517	15N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-E		35	
518	15N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-E		3	
519	15N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
520	15N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
521	15N-40E	Sud-Est	Ap		S-W		3	
522	15N-40E	Sud-Est	Ap		S-W			frag. de coquillage (1)
523	15N-45E	Sud-Est	Ap		S-W		3	
524	15N-49E	Sud-Est	Ap		N-W		7	
525	15N-49E	Sud-Est	Bf		N-W		2	
526	15N-49E	Sud-Est	Ap		N-E		7	
527	15N-49E	Sud-Est	Ap		S-W		20	
528	15N-49E	Sud-Est	Ae		S-W		13	
529	15N-49E	Sud-Est	Bf		S-W		20	
530	15N-49E	Sud-Est	Ap		S-E		8	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

531	15N-50E	Sud-Est	Ap		S-W		7	
532	15N-55E	Sud-Est	Ap		S-W		12	
533	15N-57E	Sud-Est	Ap		N-W		23	
534	15N-57E	Sud-Est	Ap		N-E		10	
535	15N-57E	Sud-Est	Bf		N-E		29	
536	15N-57E	Sud-Est	Ap		S-W		17	
537	15N-57E	Sud-Est	Bf		S-W		4	
538	15N-57E	Sud-Est	Ap		S-E		45	
539	15N-57E	Sud-Est	Bf		S-E		27	
540	15N-58E	Sud-Est	Ap		N-W		20	
541	15N-58E	Sud-Est	Ae		N-W		10	
542	15N-58E	Sud-Est	Bf		N-W		60	
543	15N-58E	Sud-Est	Ap		N-E		19	
544	15N-58E	Sud-Est	Ae		N-E		4	
545	15N-58E	Sud-Est	Bf		N-E		8	
546	15N-58E	Sud-Est	Ae		N-W		5	
547	15N-58E	Sud-Est	Ap		S-W		26	
548	15N-58E	Sud-Est	Bf		S-W		3	
549	15N-58E	Sud-Est	Ap		S-E		13	
550	15N-60E	Sud-Est	Ap		S-W		14	
551	15N-65E	Sud-Est	Ap		S-W		1	
552	16N-18E	Sud-Ouest	Ap		N-E		3	
553	16N-20E	Sud-Ouest	Ap		N-E		21	
554	16N-22E	Sud-Ouest	Ap		N-W		19	
555	16N-22E	Sud-Ouest	Ap		N-E		39	
556	16N-22E	Sud-Ouest	Ap		S-E		26	
557	16N-22E	Sud-Ouest	Ap		S-W		15	
558	16N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-W		80	
559	16N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-E		68	
560	16N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-W		46	
561	16N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-E		52	
562	16N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-W		51	
563	16N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-E		40	
564	16N-24E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
565	16N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-W		45	
566	16N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-E		48	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

567	16N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W		42	
568	16N-25E	Sud-Ouest	Bf		N-W		2	
569	16N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E		30	
570	16N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W		47	
571	16N-25E	Sud-Ouest	Bf		S-W		1	
572	16N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E		40	
573	16N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W		21	
574	16N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E		16	
575	16N-26E	Sud-Ouest	Ae		N-E		1	
576	16N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-E		2	
577	16N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W		30	frag. de nucléus (?)
578	16N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E		35	
579	16N-26E	Sud-Ouest	Ae		S-E		1	
580	16N-26E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
581	16N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W		28	
582	16N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E		23	
583	16N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W		31	
584	16N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E		8	
585	16N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-W		19	
586	16N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-E		5	
587	16N-28E	Sud-Ouest	Bf		N-E		8	
588	16N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-W		6	
589	16N-28E	Sud-Ouest	Bf		S-W		15	
590	16N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E		8	
591	16N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E			os frais (1)
592	16N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-W		27	
593	16N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-W		26	
594	16N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-E		25	
595	16N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-E		18	
596	16N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W		43	
597	16N-29E	Sud-Ouest	Ae		S-W		9	
598	16N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-W		22	
599	16N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-E		20	
600	16N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-E		21	
601	16N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W		24	
602	16N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-E		18	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

603	16N-30E	Sud-Ouest	Ap	S-W	14
604	16N-30E	Sud-Ouest	Bf	S-W	1
605	16N-30E	Sud-Ouest	Ap	S-E	7
606	16N-30E	Sud-Ouest	Bf	S-E	2
607	16N-31E	Sud-Ouest	Ap	N-W	20
608	16N-31E	Sud-Ouest	Ap	N-E	19
609	16N-31E	Sud-Ouest	Ap	S-W	7
610	16N-31E	Sud-Ouest	Ap	S-E	21
611	16N-31E	Sud-Ouest	Ae	S-E	3
612	16N-31E	Sud-Ouest	Bf	S-E	3
613	16N-32E	Sud-Ouest	Ap	N-W	2
614	16N-42E	Sud-Est	Ap	S-E	3
615	16N-49E	Sud-Est	Ap	S-E	3
616	16N-52E	Sud-Est	Ap	N-W	8
617	16N-57E	Sud-Est	Ap	S-W	19
618	16N-57E	Sud-Est	Bf	S-W	1
619	16N-57E	Sud-Est	Ap	S-E	4
620	16N-57E	Sud-Est	Bf	S-E	2
621	16N-58E	Sud-Est	Ap	S-W	5
622	16N-58E	Sud-Est	Bf	S-W	1
623	16N-58E	Sud-Est	Ap	S-E	18
624	17N-22E	Sud-Ouest	Ap	N-W	27
625	17N-22E	Sud-Ouest	Ap	N-E	63
626	17N-22E	Sud-Ouest	Ap	S-W	37
627	17N-22E	Sud-Ouest	Ap	S-E	62
628	17N-23E	Sud-Ouest	Ap	N-W	43
629	17N-23E	Sud-Ouest	Ap	N-E	32
630	17N-23E	Sud-Ouest	Ap	S-W	36
631	17N-23E	Sud-Ouest	Ap	S-E	29
632	17N-24E	Sud-Ouest	Ap	N-W	51
633	17N-24E	Sud-Ouest	Bf	N-W	1
634	17N-24E	Sud-Ouest	Ap	N-E	19
635	17N-24E	Sud-Ouest	Bf	N-E	1
636	17N-24E	Sud-Ouest	Ap	S-W	40
637	17N-24E	Sud-Ouest	Ap	S-E	28
638	17N-25E	Sud-Ouest	Ap	N-W	118

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

639	17N-25E	Sud-Ouest	Bf		N-W		3	
640	17N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E		114	
641	17N-25E	Sud-Ouest	Bf		N-E		5	
642	17N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W		128	
643	17N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E		104	
644	17N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W		75	
645	17N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E		74	
646	17N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E			os frais (1)
647	17N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
648	17N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W		62	
649	17N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E		34	
650	17N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W		51	
651	17N-27E	Sud-Ouest	Ae		N-W		12	
652	17N-27E	Sud-Ouest	Bf		N-W		13	
653	17N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E		49	
654	17N-27E	Sud-Ouest	Ae		N-E		23	
655	17N-27E	Sud-Ouest	Bf		N-E		4	
656	17N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W		56	
657	17N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-W		19	
658	17N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E		32	
659	17N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
660	17N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-W		36	
661	17N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-E		18	
662	17N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-W		35	
663	17N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E		57	
664	17N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-W		27	
665	17N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-E		37	
666	17N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
667	17N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W		41	
668	17N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-E		24	
669	17N-28E	Sud-Ouest	Bf		S-E		10	
670	17N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W		34	
671	17N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-W		21	
672	17N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-E		26	
673	17N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-E		7	
674	17N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W		61	

Catalogue des artefacts du site DcEd- 1, Rimouski

675	17N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-E		29	
676	17N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-W		52	
677	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-W		7	
678	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-W		7	
679	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-W		1	
680	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-W		8	
681	17N-31E	Sud-Ouest	Ae		N-W		4	
682	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-W		15	
683	17N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-E		33	
684	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
685	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
686	17N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
687	17N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-W		22	
688	17N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-E		23	
689	17N-37E	Sud-Ouest	Ap		S-E		5	
690	17N-42E	Sud-Ouest	Ap		N-W		2	
691	17N-56E	Sud-Ouest	Ap		N-E		9	
692	18N-21E	Sud-Ouest	Ap		N-E		19	
693	18N-22E	Sud-Ouest	Ap		N-W		61	
694	18N-22E	Sud-Ouest	Ap		N-E		75	
695	18N-22E	Sud-Ouest	Ap		S-W		68	
696	18N-22E	Sud-Ouest	Ap		S-E		70	
697	18N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-W		66	
698	18N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-E		34	
699	18N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-W		49	
700	18N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-E		49	
701	18N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-W		43	
702	18N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-E		57	
703	18N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-W		52	
704	18N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-E		63	
705	18N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W		52	
706	18N-25E	Sud-Ouest	Bf		N-W		2	
707	18N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E		13	
708	18N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W		74	
709	18N-25E	Sud-Ouest	Bf		S-W		1	
710	18N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E		21	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

711	18N-25E	Sud-Ouest	Bf		S-E			3	
712	18N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W			32	
713	18N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-W			19	
714	18N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E			20	
715	18N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-E			34	
716	18N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E			35	
717	18N-26E	Sud-Ouest	Bf		S-E			81	
718	18N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W			80	
719	18N-26E	Sud-Ouest	Bf		S-W			5	
720	18N-26E	Sud-Ouest	Ae		S-W			85	
721	18N-26E	Sud-Ouest	Ae		S-W			71	
722	18N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W			16	
723	18N-27E	Sud-Ouest	Bf		N-W			2	
724	18N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E			17	
725	18N-27E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	N-E	1	polissoir		
726	18N-27E	Sud-Ouest	Bf		N-E			4	
727	18N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W			11	
728	18N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-W			9	
729	18N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E			18	
730	18N-27E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	S-E		polissoir		
731	18N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E			1	
732	18N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-W			33	
733	18N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-E			32	
734	18N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-W			21	
735	18N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E			61	
736	18N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-W			16	
737	18N-29E	Sud-Ouest	Ae		N-W			2	
738	18N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-W			13	
739	18N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-E			12	
740	18N-29E	Sud-Ouest	Ae		N-E			19	
741	18N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W			19	
742	18N-29E	Sud-Ouest	Ae		S-W			7	
743	18N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-W			2	
744	18N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-E			22	
745	18N-29E	Sud-Ouest	Ae		S-E			1	
746	18N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W			31	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

747	18N-30E	Sud-Ouest	Ae		N-W			10	
748	18N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-E			34	
749	18N-30E	Sud-Ouest	Ae		N-E			13	
750	18N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-E			3	
751	18N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W			16	
752	18N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-W			7	
753	18N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-E			47	
754	18N-30E	Sud-Ouest	Ae		S-E			163	
755	18N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-E			12	
756	18N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-W			52	
757	18N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-E			29	
758	18N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-W			36	
759	18N-31E	Sud-Ouest	Ae		S-W			8	
760	18N-31E	Sud-Ouest	Ae		S-W			6	
761	18N-31E	Sud-Ouest	Ae		S-W			2	
762	18N-31E	Sud-Ouest	Ae		S-W			2	
763	18N-31E	Sud-Ouest	Bf		S-W			8	
764	18N-31E	Sud-Ouest	Bf		S-W			3	
765	18N-31E	Sud-Ouest	Bf		S-W			13	
766	18N-31E	Sud-Ouest	Bf		S-W			2	
767	18N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-E			32	
768	18N-31E	Sud-Ouest	Bf		S-E			1	
769	18N-31E	Sud-Ouest	Bf	30	S-E	1	éclat utilisé		
770	18N-31E	Sud-Ouest	Bf		S-E			1	
771	18N-31E	Sud-Ouest	Bf		S-E			1	
772	18N-35E	Sud-Ouest	Ap		N-W			7	
773	18N-52E	Sud-Est	Ap		S-W			2	
774	19N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-W			25	
775	19N-23E	Sud-Ouest	Bf		N-W			27	
776	19N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-E			12	
777	19N-23E	Sud-Ouest	Bf		N-E			6	
778	19N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-W			29	
779	19N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-E			15	
780	19N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-W			18	
781	19N-24E	Sud-Ouest	Bf		N-W			3	
782	19N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-E			19	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

783	19N-24E	Sud-Ouest	Ae		N-E		5	
784	19N-24E	Sud-Ouest	Bf		N-E		2	
785	19N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-W		19	
786	19N-24E	Sud-Ouest	Bf		S-W		1	
787	19N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-E		31	
788	19N-24E	Sud-Ouest	Ae		S-E		3	
789	19N-24E	Sud-Ouest	Bf		S-E		2	
790	19N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W		40	
791	19N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E		47	
792	19N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W		52	
793	19N-25E	Sud-Ouest	Ae		S-W		12	
794	19N-25E	Sud-Ouest	Bf		S-W		4	
795	19N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E		50	
796	19N-25E	Sud-Ouest	Ae		S-E		2	
797	19N-25E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
798	19N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W		46	
799	19N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-W		1	
800	19N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E		35	
801	19N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W		57	
802	19N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E		30	
803	19N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W		31	
804	19N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E		16	
805	19N-27E	Sud-Ouest	Ae		N-E		1	
806	19N-27E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
807	19N-27E	Sud-Ouest	Bf		N-E			os blanchi (1)
808	19N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W		34	
809	19N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W			os frais (1)
810	19N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-W		1	
811	19N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E		26	
812	19N-27E	Sud-Ouest	Ae		S-E		9	
813	19N-27E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
814	19N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-W		28	
815	19N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-E		22	
816	19N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-W		23	
817	19N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E		21	
818	19N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-W		34	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

819	19N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-W		35	
820	19N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-E		19	
821	19N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-E		6	
822	19N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W		33	
823	19N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-W		51	
824	19N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-E		58	
825	19N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-E		15	
826	19N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W		50	
827	19N-30E	Sud-Ouest	Ae		N-W		91	
828	19N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-W		24	
829	19N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W		76	
830	19N-30E	Sud-Ouest	Ae		S-W		31	
831	19N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-W		2	
832	19N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-E		28	
833								
834	19N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-W		22	
835	19N-31E	Sud-Ouest	Bf		N-W		4	
836	19N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-E		18	
837	19N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-W		10	
838	19N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-E		9	
839	19N-55E	Sud-Est	Ap		N-W		1	
840	19N-60E	Sud-Est	Ap		N-W		1	
841	19N-65E	Sud-Est	Ap		N-W		2	
842	19N-65E	Sud-Est	Ap		N-W			frag. de coquillage (1)
843	19N-75E	Sud-Est	Ap		N-W		2	
844	20N-20E	Sud-Ouest	Ap		N-E			frag. de coquillage et d'os
845	20N-20E	Sud-Ouest	Ap		N-E		18	
846	20N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-W		4	
847	20N-23E	Sud-Ouest	Bf		N-W		2	
848	20N-23E	Sud-Ouest	Ap		N-E		15	
849	20N-23E	Sud-Ouest	Ae		N-E		2	
850	20N-23E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
851	20N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-W		18	
852	20N-23E	Sud-Ouest	Bf		S-W		1	
853	20N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-E		9	
854	20N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-W		18	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

855	20N-24E	Sud-Ouest	Ae		N-W			2	
856	20N-24E	Sud-Ouest	Ae		N-W			8	
857	20N-24E	Sud-Ouest	Ap		N-E			17	
858	20N-24E	Sud-Ouest	Ae		N-E			2	
859	20N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-W			106	
860	20N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-W			15	
861	20N-24E	Sud-Ouest	Ap		S-E			29	
862	20N-24E	Sud-Ouest	Ae		S-E			2	
863	20N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W			30	
864	20N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E			24	
865	20N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W			33	
866	20N-25E	Sud-Ouest	Ae		S-W			3	
867	20N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E			26	
868	20N-25E	Sud-Ouest	Ae		S-E			7	
869	20N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W			34	
870	20N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E			37	
871	20N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W			16	
872	20N-26E	Sud-Ouest	Bf		S-W			1	
873	20N-26E	Sud-Ouest	Ae		S-W			3	
874	20N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E			51	
875	20N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W			35	
876	20N-27E	Sud-Ouest	Ap	0 - 20	N-E	1	éclat utilisé		
877	20N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E			55	
878	20N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-E				frag. de coquillage (1)
879	20N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W			19	
880	20N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-E			28	
881	20N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-W			24	
882	20N-28E	Sud-Ouest	Ap		N-E			14	
883	20N-28E	Sud-Ouest	Bf		N-E			6	
884	20N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-W			26	
885	20N-28E	Sud-Ouest	Ae		S-W			1	
886	20N-28E	Sud-Ouest	Ap		S-E			29	
887	20N-28E	Sud-Ouest	Bf		S-E			5	
888	20N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-W			20	
889	20N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-W			4	
890	20N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-E			28	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

891	20N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W		23	
892	20N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-W		5	
893	20N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-E		24	
894	20N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W		34	
895	20N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-E		39	
896	20N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-E		3	
897	20N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W		72	
898	20N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-E		32	
899	20N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-E		1	
900	20N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-W		10	
901	20N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-W		18	
902	20N-32E	Sud-Ouest	Ap		S-E		29	
903	20N-32E	Sud-Ouest	Ap		S-E		9	
904	20N-35E	Sud-Ouest	Ap		S-W		11	
905	20N-39E	Sud-Ouest	Ap		S-W		2	
906	20N-39E	Sud-Ouest	Ap		S-W			frag. de coquillage (1)
907	20N-44E	Sud-Est	Ap		S-W		2	
908	20N-47E	Sud-Est	Ap		S-W		4	
909	20N-52E	Sud-Est	Ap		S-W		3	
910	20N-57E	Sud-Est	Ap		S-E		3	
911	21N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W		23	
912	21N-25E	Sud-Ouest	Ae		N-W		7	
913	21N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E		43	
914	21N-25E	Sud-Ouest	Ae		N-E		3	
915	21N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W		32	
916	21N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E		30	
917	21N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W		26	
918	21N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-W		4	
919	21N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E		29	
920	21N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W		22	
921	21N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W		20	
922	21N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-W		21	
923	21N-29E	Sud-Ouest	Ap		N-E		13	
924	21N-29E	Sud-Ouest	Bf		N-E		23	
925	21N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W		32	
926	21N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-E		44	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

927	21N-29E	Sud-Ouest	Bf		S-E		5	
928	21N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W		23	
929	21N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-W		15	
930	21N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-E		23	
931	21N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-E		20	
932	21N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W		16	
933	21N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-E		22	
934	21N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-W		23	
935	21N-31E	Sud-Ouest	Ae		N-W		19	
936	21N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-E		19	
937	21N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-W		6	
938	21N-34E	Sud-Ouest	Ap		N-W		12	
939	21N-34E	Sud-Ouest	Bf		N-W		1	
940	22N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-W		8	
941	22N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-W		44	
942	22N-25E	Sud-Ouest	Bf		N-W		9	
943	22N-25E	Sud-Ouest	Ap		N-E		54	
944	22N-25E	Sud-Ouest	Bf		N-E		5	
945	22N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-W		63	
946	22N-25E	Sud-Ouest	Ap		S-E		38	
947	22N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W		49	
948	22N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-W		1	
949	22N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E		42	
950	22N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W		58	
951	22N-26E	Sud-Ouest	Ae		S-W		10	
952	22N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E		60	
953	22N-26E	Sud-Ouest	Ae		S-E		5	
954	22N-27E	Sud-Ouest	Ap		N-W		38	
955	22N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-W		27	
956	22N-29E	Sud-Ouest	Ap		S-E		15	
957	22N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-W		12	
958	22N-30E	Sud-Ouest	Ae		N-W		27	
959	22N-30E	Sud-Ouest	Ap		N-E		17	
960	22N-30E	Sud-Ouest	Bf		N-E		1	
961	22N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W		2	
962	22N-30E	Sud-Ouest	Bf		S-W		25	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

963	22N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-E			16	
964	22N-30E	Sud-Ouest	Ae		S-E			79	
965	22N-30E	Sud-Ouest	Bf	39	N-E	1	éclat utilisé		
966	22N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W			61	
967	22N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-W			12	
968	22N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-W			1	
969	22N-31E	Sud-Ouest	Ae		N-W			3	
970	22N-31E	Sud-Ouest	Ap		N-E			10	
971	22N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-W			16	
972	22N-31E	Sud-Ouest	Ae		S-W			75	
973	22N-31E	Sud-Ouest	Ap		S-E			9	
974	22N-31E	Sud-Ouest	Ae		S-W			3	
975	22N-36E	Sud-Ouest	Ap		N-E			3	
976	22N-42E	Sud-Est	Ap		N-E			3	
977	22N-48E	Sud-Est	Ap		N-E			1	
978	22N-53E	Sud-Est	Ap		N-E			1	
979	23N-21E	Sud-Ouest	Ap		S-W			5	
980	23N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W			34	
981	23N-26E	Sud-Ouest	Bf		N-W			13	
982	23N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-E			38	
983	23N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-W			37	
984	23N-26E	Sud-Ouest	Ap		S-E			47	
985	23N-58E	Sud-Est	Ap		S-E			1	
986	25N-15E	Sud-Ouest	Ap		S-W			2	
987	25N-20E	Sud-Ouest	Ap		S-W			6	
988	25N-20E	Sud-Ouest	Ap		S-W				frag. de coquillage
989	25N-23E	Sud-Ouest	Ap		S-W			7	
990	25N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W			12	
991	25N-27E	Sud-Ouest	Ap		S-W				frag. de coquillage
992	25N-30E	Sud-Ouest	Ap		S-W			7	
993	25N-35E	Sud-Ouest	Ap		S-W			12	
994	25N-40E	Sud-Est	Ap		N-E			5	
995	25N-45E	Sud-Est	Ap		S-W			1	
996	27N-21E	Sud-Ouest	Ap		S-E			9	
997	48N-114E	Nord	Bf		N-W			2	
998	49N-114E	Nord	Ap		N-W			21	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

999	49N-114E	Nord	Ap		N-E		25	
1000	49N-114E	Nord	Ap		S-W		10	
1001	49N-114E	Nord	Ap		S-E		18	
1002	50N-90E	Nord	Ap		S-W		2	
1003	50N-95E	Nord	Ap		S-W		4	
1004	50N-100E	Nord	Ap		S-W		6	
1005	50N-105E	Nord	Ap		S-W		6	
1006	50N-107E	Nord	Ap		S-E		6	
1007	50N-110E	Nord	Ap		S-W		3	
1008	50N-112E	Nord	Ap		N-W		13	
1009	50N-112E	Nord	Ap		N-E		23	
1010	50N-112E	Nord	Ap		S-W		14	
1011	50N-112E	Nord	Ap		S-E		13	
1012	50N-114E	Nord	Ap		N-W		22	
1013	50N-114E	Nord	Ap		N-E		29	
1014	50N-114E	Nord	Ap		S-W		16	
1015	50N-114E	Nord	Ap		S-E		11	
1016	50N-115E	Nord	Ap		N-W		30	
1017	50N-115E	Nord	Ap		N-E		37	
1018	50N-115E	Nord	Ap		S-W		29	
1019	50N-115E	Nord	Ap		S-E		45	
1020	50N-117E	Nord	Ap		S-E		8	
1021	50N-120E	Nord	Ap		S-W		11	
1022	50N-122E	Nord	Ap		S-W		6	
1023	51N-114E	Nord	Ap		N-W		37	
1024	51N-114E	Nord	Ap		N-E		29	
1025	51N-114E	Nord	Ap		S-W		20	
1026	51N-114E	Nord	Ap		S-E		26	
1027	52N-92E	Nord	Ap		N-E		1	
1028	52N-102E	Nord	Ap		N-E		2	
1029	52N-107E	Nord	Ap		N-E		2	
1030	52N-108E	Nord	Ap		N-W		11	
1031	52N-110E	Nord	Ap		N-W		20	
1032	52N-112E	Nord	Ap		N-E		21	
1033	52N-112E	Nord	Ap		N-W		32	
1034	52N-112E	Nord	Bf		N-W		2	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

1035	52N-112E	Nord	Ap		S-W		19	
1036	52N-112E	Nord	Bf		S-W		1	
1037	52N-112E	Nord	Ap		S-E		24	
1038	52N-114E	Nord	Ap		N-W		16	
1039	52N-114E	Nord	Ap		N-E		20	
1040	52N-114E	Nord	Ap		S-W		27	
1041	52N-114E	Nord	Ap		S-E		30	
1042	52N-114E	Nord	Ae		S-E		1	
1043	52N-115E	Nord	Ap		N-W		21	
1044	52N-117E	Nord	Ap		N-W		3	
1045	52N-122E	Nord	Ap		S-E		10	
1046	53N-112E	Nord	Ap		N-W		41	
1047	53N-112E	Nord	Bf		N-W		3	
1048	53N-112E	Nord	Ap		N-E		30	
1049	53N-112E	Nord	Bf		N-E		7	
1050	53N-112E	Nord	Ap		S-W		46	
1051	53N-112E	Nord	Ae		S-W		13	
1052	53N-112E	Nord	Bf		S-W		4	
1053	53N-112E	Nord	Ap		S-E		38	
1054	53N-112E	Nord	Bf		S-E		6	
1055	53N-112E	Nord	Ap		N-W			frag. d'os frais
1056	53N-112E	Nord	Ap		S-E			frag. d'os frais
1057	23N-26E	Sud-Ouest	Ap		N-W			frag. d'ochre (?)
1058	52N-111E	Nord	Ap		N-W		29	
1059	52N-111E	Nord	Bf		N-W		4	
1060	52N-111E	Nord	Ap		N-E		15	
1061	52N-111E	Nord	Bf		N-E		5	
1062	52N-111E	Nord	Ap		S-W		8	
1063	52N-111E	Nord	Bf		S-W		1	
1064	52N-111E	Nord	Ap		S-E		19	
1065	53N-107E	Nord	Ap		S-E		5	
1066	53N-108E	Nord	Ap		S-W		7	
1067	54N-117E	Nord	Ap		N-E		5	
1068	55N-105E	Nord	Ap		N-W		3	
1069	55N-105E	Nord	Ap		S-W		4	
1070	55N-110E	Nord	Ap		S-W		8	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

1071	55N-110E	Nord	Ae	S-W	2	
1072	55N-112E	Nord	Ap	S-E	13	
1073	55N-120E	Nord	Ap	S-W	13	
1074	57N-102E	Nord	Ap	N-E		frag. d'ochre (2)
1075	57N-107E	Nord	Ap	N-E	9	
1076	57N-112E	Nord	Ap	N-E	7	
1077	57N-117E	Nord	Ap	N-W	1	
1078	57N-117E	Nord	Bf	N-W	1	
1079	57N-117E	Nord	Ap	S-W	4	
1080	57N-117E	Nord	Ap	S-E	9	
1081	57N-118E	Nord	Ap	N-W	7	
1082	57N-118E	Nord	Ae	N-W	2	
1083	57N-118E	Nord	Ap	N-E	5	
1084	57N-118E	Nord	Ap	S-W	6	
1085	57N-118E	Nord	Bf	S-W	1	
1086	57N-118E	Nord	Ap	S-E	5	
1087	58N-117E	Nord	Ap	S-E	2	
1088	58N-117E	Nord	Ae	S-E	23	
1089	58N-117E	Nord	Bf	S-E	3	
1090	58N-118E	Nord	Ap	S-W	5	
1091	58N-118E	Nord	Bf	S-W	3	
1092	60N-90E	Nord	Ap	S-W	2	
1093	60N-107E	Nord	Ap	S-E	8	
1094	60N-112E	Nord	Ap	S-E	9	
1095	60N-85E	Nord	Ap	S-W	1	
1096	60N-105E	Nord	Ap	S-W	1	
1097	60N-110E	Nord	Ap	S-W	13	
1098	60N-115E	Nord	Ap	S-W	1	
1099	60N-117E	Nord	Ap	S-E	7	
1100	60N-117E	Nord	Bf	S-E	3	
1101	60N-125E	Nord	Ap	S-W	1	
1102	60N-130E	Nord	Ap	S-W	1	
1103	61N-118E	Nord	Ap	N-E	8	
1104	61N-118E	Nord	Bf	N-E	3	
1105	61N-118E	Nord	Ap	N-W	13	
1106	61N-118E	Nord	Ap	N-W	51	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

1107	61N-118E	Nord	Bf		N-W		12	
1108	62N-107E	Nord	Ap		N-E		7	
1109	62N-110E	Nord	Ap		S-W		21	
1110	62N-112E	Nord	Ap		N-E		21	
1111	62N-114E	Nord	Ap		N-W		12	
1112	62N-114E	Nord	Bf		N-W		6	
1113	62N-114E	Nord	Ap		N-E		35	
1114	62N-114E	Nord	Bf		N-E		1	
1115	62N-114E	Nord	Ap		S-W		11	
1116	62N-114E	Nord	Bf		S-W		8	
1117	62N-114E	Nord	Ap		S-E		16	
1118	62N-114E	Nord	Bf		S-E		5	
1119	62N-115E	Nord	Ap		N-W		115	
1120	62N-115E	Nord	Ap		N-E		6	
1121	62N-115E	Nord	Bf		N-E		31	
1122	62N-115E	Nord	Ap		S-W		7	
1123	62N-115E	Nord	Bf		S-W		54	
1124	62N-115E	Nord	Ap		S-E		10	
1125	62N-115E	Nord	Bf		S-E		35	
1126	62N-116E	Nord	Ap		N-W		23	
1127	62N-116E	Nord	Ap		N-E		36	
1128	62N-116E	Nord	Ap		S-W		14	
1129	62N-116E	Nord	Ap		S-E		24	
1130	62N-117E	Nord	Ap		N-W		23	
1131	62N-117E	Nord	Bf		N-W		1	
1132	62N-117E	Nord	Ap		N-E		13	
1133	62N-117E	Nord	Bf		N-E		83	
1134	62N-117E	Nord	Ap		S-W		25	
1135	62N-117E	Nord	Bf		S-W		10	
1136	62N-117E	Nord	Ap		S-E		16	
1137	62N-117E	Nord	Bf		S-E		37	
1138	62N-118E	Nord	Ap		N-W		19	
1139	62N-118E	Nord	Bf		N-W		3	
1140	62N-118E	Nord	Bf		N-W		21	
1141	62N-118E	Nord	Ap		N-E		16	
1142	62N-118E	Nord	Ae		N-E		4	

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

1143	62N-118E	Nord	Ap		S-W		21	
1144	62N-118E	Nord	Bf		S-W		6	
1145	62N-118E	Nord	Ap		S-E		15	
1146	62N-118E	Nord	Bf		S-E		1	
1147	63N-114E	Nord	Ap		N-W		15	
1148	63N-120E	Nord	Ap		S-W		8	
1149	64N-117E	Nord	Ap		N-E		13	
1150	65N-105E	Nord	Ap		S-W		4	
1151	65N-110E	Nord	Ap		S-W		1	
1152	65N-115E	Nord	Ap		S-W		40	
1153	65N-115E	Nord	Bf		S-W		10	
1154	67N-97E	Nord	Ap		N-E		1	
1155	67N-102E	Nord	Ap		N-E		2	
1156	67N-107E	Nord	Ap		N-E		2	
1157	67N-112E	Nord	Ap		N-E		12	
1158	67N-115E	Nord	Ap		N-W		2	
1159	67N-117E	Nord	Ap		N-E		1	
1160	57N-92E	Nord	Ap		N-E			frag. de coquillage
1161	70N-90E	Nord	Ap		S-W		2	
1162	surface	Nord	Ap				1	talus de sable
1163	surface	Nord	Ap				4	rebord de terrasse
1164	tranchée A	Nord					46	
1165	tranchée B	Nord					98	
1166	tranchée C	Nord					89	
1167	tranchée D	Nord					97	
1168	tranchée E	Nord					39	
1169	tranchée C	Nord				1	frag. proximal de biface	secteur 115 E
1170	tranchée B	Nord				1	frag. distal de biface	
1171	tranchée D	Nord	Ae				22	
1172	opér. A	Sud-Est	Ap			1	éclat utilisé	
1173	opér. A	Sud-Est	Ap				129	
1174	opér. B	Sud-Est	Ap			1	frag. distal de pointe Plano	
1175	opér. B	Sud-Est	Ap				22	
1176	opér. B	Sud-Est	Ap				114	
1177	opér. C	Sud-Est	Ap			1	frag. méso-latéral de pointe	tranchée 2
1178	opér. C	Sud-Est	Ap			1	frag. distal de biface	secteur Sud-Est

Catalogue des artefacts du site DcEd-1, Rimouski

1179	opé. C	Sud-Est	Ae				7	
1180	opé. C	Sud-Est	Ap				9	
1181	opé. C	Sud-Est	Ap				2	
1182	opé. C	Sud-Est	Ap				7	
1183	opé. C	Sud-Est	Ap				8	
1184	opé. C	Sud-Est	Ap					échantillon C14
1185	opé. D	Sud-Ouest	Ap				24	opération Boucherville
1186	24N-27E	Sud-Ouest	Ap	1	percuteur			opération Boucherville
1187	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	racloir			opération Boucherville
1188	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	polissoir			opération Boucherville
1189	opé. D	Sud-Ouest	Ap	-	simple éclat			opération Boucherville
1190	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	biface (1203)			opération Boucherville
1191	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	uniface			opération Boucherville
1192	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	éclat utilisé			opération Boucherville
1193	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. distal, pointe ou foret			opération Boucherville
1194	opé. D	Sud-Ouest	Ap	7	frag. d'outils			opération Boucherville
1195	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. distal de biface			opération Boucherville
1196	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. distal de pointe Plano			opération Boucherville
1197	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. distal de biface			opération Boucherville
1198	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. de nucléus utilisé			opération Boucherville
1199	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	racloir (quartz grossier)			opération Boucherville
1200	opé. D	Sud-Ouest	Ap	-	simple éclat			opération Boucherville
1201	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	percuteur			opération Boucherville
1202	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	grattoir triangulaire			opération Boucherville
1203	opé. D	Sud-Ouest	Ap	-	biface (1190)			opération Boucherville
1204	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. distal de biface			opération Boucherville
1205	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	grattoir triangulaire			opération Boucherville
1206	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. distal de biface			opération Boucherville
1207	opé. D	Sud-Ouest	Ap	1	frag. distal de biface			opération Boucherville
1208	opé. D	Sud-Ouest	Ap				29	opération Boucherville
1209	opé. D	Sud-Ouest	Ap				163	décapage du secteur nord
1210	opé. D	Sud-Ouest	Ap				2811	opération Boucherville
1211	opé. E	Nord	Ap		déchets de taille			
1212	Surface générale			1	frag. mésial de biface			Denis Roy
1213	Surface générale			x	n éclats			

ANNEXE 3

Catalogue des diapositives

Vues générales avant fouille:

- 1 Direction nord-est à partir du secteur 1
- 2 Direction est à partir du secteur 1
- 3 Vue de la terrasse de 86 mètres, direction sud
- 4-5 Secteur 1, direction est
- 6 Secteur 1, direction ouest
- 7 Vue du secteur 3 à partir du secteur 1
- 8 Direction sud à partir du secteur 3
- 9 Direction sud-est à partir du secteur 1
- 10 Rivière Rimouski et vue de la terrasse, direction ouest
- 11 Secteur 3, partie sud-ouest
- 12 Secteur 3, direction sud-ouest

Vues durant la fouille:

- 13 Ligne de sondages sur secteur 1
- 14-15 Secteur 3, partie sud-est au mitan de la fouille
- 16 Secteur 3, partie sud-ouest au mitan de la fouille
- 17 Secteur 3, partie sud-ouest à la fin de la fouille
- 18 Secteur 3, partie sud-est vers la fin de la fouille

Décapage, remblayage du site et opération Boucherville:

- 19 Bélier mécanique sur le secteur 1
- 20 Tranchées sur le secteur 1, direction ouest
- 21 Tranchées sur le secteur 1, direction est
- 22 Creusage de tranchées, centre du secteur 3

- 23 Tranchées et décapage du secteur 3, partie sud-est
- 24 Tranchées et décapage du secteur 3, partie sud-ouest
- 25 Tranchées au centre du secteur 3
- 26-27 Décapage du secteur 3, partie sud-ouest
- 28 Lentilles de Ae, secteur 3, partie sud-ouest
- 29 Décapage du secteur 3, partie sud-est
- 30-31-32 Remblayage du secteur 3
- 33 Remblayage du secteur 1
- 34-35-36 Décapage de la frange de labours autour de la partie sud-ouest
- 37-38 Transport du labours
- 39-40-41-42 Tamisage de la terre de la partie sud-ouest à Boucherville

Chablis et structures naturelles:

- 43-44 Chablis, 57N-117E
- 45 Chablis, 62N-118E
- 46-47-48 Chablis, 52N-114E
- 49-50 Chablis, 62N-118E
- 51 Action d'un chablis, secteur 3, partie sud-est
- 52 Lentilles de Ae 16N-24,25E
- 53-54-55 Sondes pour thermoluminescence 22N-30,31E
- 56 Structure, 20N-44E
- 57 Lentilles de Ae, secteur 3, partie sud-est
- 58 Lentille de A1 charbonneuse, 15N-29,30E
- 59 Enfouissement du Bf et du Ae, 22N-30E
- 60 Forme du labour

Outils in situ:

- 61-62 Grattoir, 22N-31E
- 63 Pointe, 16N-49E
- 64-65 Pointe, 12N-48E
- 66-67 Pointe, 22N-30E
- 68 Pointe, 15N-27E

- 69-70-71 Biface, 14N-27E
72-73 Biface, 30N-29E
74-75 Amas d'éclats, 18N-26E

Activités sur le site:

- 76-77-78 Relevés télémétriques
79-80 Lignes pour relevés archéo-magnétiques
81-82-83-84 Prises de relevés archéo-magnétiques
85-86-87 Appareillage pour localisation tridimensionnelle
88-89-90 Pose de sondes pour thermoluminescence
91-92 Enregistrements sur caméra vidéo
93 Surveillance du décapage
96 à 101 Activités en cours de fouille
102 à 106 Activités en cours de décapage
107 Rencontre des chargés de projet
108 Conférence de presse

Prises de vues Aériennes:

- 109 à 112 Ile Saint-Barnabé
113 à 117 Rivière et ville de Rimouski
118 à 120 Site DcEd-1

Planches:

- 121 Localisation du site DcEd-1
122 Plan des fouilles
123 Aires fouillées
124 Aires décapées du site
125 Profils stratigraphiques
126 Profil stratigraphique, 55N-117E
127-128 Localisation des perturbations archéo-magnétiques significatives
129 Localisation des Lacs Gallant et Montagne Ronde

130-131 Profils stratigraphiques des sédiments de lac**Planches des outils:**

- 132 Pointes de projectile et ébauches de pointes**
- 133 Forets**
- 134 Grattoirs**
- 135 Racloirs**
- 136 Bifaces**
- 137-138 Fragments d'outils**
- 139 Outil en quartz**
- 140 Pierres avec stries**

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 134 635